

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4770 - MARDI 11 JUIN 2024

ECONOMIE

Les PME affectées par les coupures d'eau et d'électricité

Selon une enquête menée par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), les petites et moyennes entreprises (PME) font face à une baisse des recettes depuis plusieurs mois à cause des coupures intempestives d'élec-

tricité et d'eau. A l'issue de cette enquête qui a ciblé douze secteurs d'activités (boucherie, soudure, buanderie, service de secrétariat et édition, tôlerie, boulangerie, vulcanisation, restauration, menuiserie, coiffure, hôtels, centres de santé),

l'O2CD a affirmé que l'Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux disposent de moyens financiers suffisants pour mettre fin aux coupures répétées d'électricité et d'eau.

Page 6

SANTÉ PUBLIQUE

L'Etat prévoit de financer les cliniques privées



Les centres sanitaires privés pourront recevoir un appui financier des pouvoirs publics lié au projet « Kobikisa » co-financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

La subvention étatique qui s'inscrit dans le cadre du renforcement du système de santé, sera octroyée aux structures de santé répondant aux critères retenus parmi lesquels le respect de la réglementation en vigueur et la participation aux activités du ministère de tutelle.

Page 7

MONDE DU TRAVAIL

Une grève en chasse une autre



Université Marien-Ngouabi

Tandis que le personnel du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville lève son mouvement de grève, après l'ouverture des négociations avec le gouvernement, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a appelé le 8 juin à Brazzaville l'ensemble des agents à cesser toutes activités académiques en réclamant « le paiement de salaires des mois d'avril et mai et la signature du protocole d'accord déposé sur la table du Premier ministre ».

Page 7

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les Congolais invités à cultiver la cohésion



Marius Mouambenga rendant publique la déclaration

Le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a lancé un appel aux Congolaises et aux Congolais à briser les barrières du désamour, à l'occasion de la 33^e journée de la concorde nationale, célébrée le 10 juin de chaque année en République du Congo.

Cette année les festivités ont été placées sur le thème « Ensemble, vulgarisons la convention pour la paix et la reconstruction du Congo afin de contribuer à la marche vers le développement ».

Page 16

ELIMINATOIRES MONDIAL 2026

Le Congo affronte le Maroc à Agadir

Page 13



Éditorial La liste

Page 2

ÉDITORIAL

La liste

Longue et étayée, la liste produite par les instances dirigeantes du principal parti de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT), comme aide-mémoire de leur rencontre, le 6 juin, avec le gouvernement, mérite d'être commentée. En raison notamment de l'actualité des points inscrits à l'ordre du jour de cette concertation qui sans doute traduit la volonté de la formation politique au pouvoir, après en avoir sûrement mesuré l'ampleur, de tirer la sonnette d'alarme.

Le projet de société du président de la République, transformé depuis en programme gouvernemental; l'insécurité grandissante dans le pays que représente le phénomène « Bébés noirs »; la sempiternelle question de la desserte en eau et en électricité des quartiers dans les villes; le dossier devenu « explosif » tant il continue d'alimenter la controverse au sein de l'opinion nationale, relatif aux accords agricoles avec le Rwanda; le futur nouveau découpage territorial et, enfin, la gestion administrative des cadres, sont des sujets qui dominent les conversations des Congolais.

Des voix se sont élevées ici et là pour contester au PCT l'initiative de convoquer le gouvernement, arguant que cet exercice participait d'une confusion politique étant donné le principe de la « séparation » des pouvoirs. À quelques exceptions près, on perd de vue que ce gouvernement-là est bel et bien issu de la majorité au pouvoir. Qui peut user de cette position pour garder un œil sur la façon dont celui-ci gère les affaires du pays. Peut-être que la vraie question à se poser est de savoir quel résultat produira cette prise de contact « spéciale » sur des thématiques dont certaines ont à plusieurs reprises déjà été discutées à l'Assemblée nationale et au Sénat, à l'occasion des séances de questions orales avec débat au gouvernement.

Sans doute que si tout allait bien, chaque partie se contenterait de remplir son agenda sans chercher à fourrer le nez dans les affaires de l'autre. À la vérité, de nombreuses autres préoccupations figuraient aussi au menu des échanges, parmi lesquelles la préservation de la bonne entente avec les pays voisins, ou encore la résolution des conflits sociaux en lien avec le versement des pensions et des salaires des agents de l'Etat. Les attentes de la population, il y en a dans presque tous les secteurs de la vie nationale aujourd'hui. Mais en toute chose, cela va sans dire, il faut un début. Attendons de voir ce que nous réserve cette « grande » première.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Le PCT et le gouvernement échangent sur des sujets d'intérêt national

Le Parti congolais du travail (PCT) et plusieurs membres du gouvernement ont souligné, au terme de leur rencontre du 6 juin à Brazzaville, la nécessité de trouver des solutions idoines aux questions qui touchent le commun des Congolais, a-t-on appris.



Le face à face PCT-gouvernement/DR

Formation politique majoritaire au pouvoir, le PCT et une délégation gouvernementale de dix-neuf ministres, conduite par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ont eu un « débat franc et responsable », sur les sujets d'intérêt national et d'actualité du moment, peut-on lire dans un communiqué du parti.

« Les centres d'intérêt ayant fait l'objet d'échanges sont la nécessité de privilégier le bon voisinage avec les pays limitrophes ; la prise en charge de la sécurité de la population ; le traitement parcimonieux du volet social, incluant le dialogue social et les différents problèmes sociaux ; le redressement des pans de l'Etat qui accusent des faiblesses », explique le communiqué.

Selon le PCT, cette séance de travail s'est

tenue conformément aux recommandations de son 5^e congrès ordinaire et à une directive de son secrétaire général, Pierre Moussa, sur la mise en place d'un cadre de concertation entre le parti et le gouvernement, institué par le bureau politique. « Le gouvernement est majoritairement PCT et à ce titre, ce dernier peut se concerter avec l'exécutif pour, d'une part, s'informer de la mise en œuvre du projet de société du président de la République, et, d'autre part, émettre des avis sur le fonctionnement du gouvernement et éventuellement des propositions pour une meilleure prise en main des problèmes de la population », a conclu le PCT.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

6^e CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

Un report envisagé

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, lors d'une communication faite aux membres du bureau politique, le 8 juin à Brazzaville, a évoqué un possible report de la tenue du 6^e congrès ordinaire du parti, prévu en décembre prochain.

Les participants à la 11^e réunion ordinaire du bureau politique du Comité central du PCT ont, entre autres, suivi les communications du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et du secrétaire général, Pierre Moussa, qui n'a pas écarté l'hypothèse de reporter le prochain congrès en fin 2025. « Ce congrès devra être un moment d'approfondissement de l'ancrage de notre parti dans le peuple, en épousant de façon forte sa cause, ses besoins, son combat pour la justice et le bien-être. De même, il sera un moment important de mobilisation de nos forces pour une éclatante victoire à l'élection présidentielle 2026 », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux.

S'agissant de la réunion du bureau politique, Pierre Moussa a rappelé qu'elle se tenait dans un contexte national particulier. « Notre pays traverse une conjoncture socioéconomique difficile, marquée par des contraintes budgétaires, une demande sociale croissante et un challenge spécifique à la



Le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Moussa

jeunesse, à qui l'année 2024 a été dédiée », a-t-il rappelé.

Selon lui, le chef de l'Etat et le gouvernement travaillent ardemment pour répondre à la conjoncture actuelle d'autant plus qu'une activité importante est menée pour le redressement du pays et l'amélioration des comptes

publics. Pierre Moussa a également salué l'opération de lutte contre l'insécurité accrue menée actuellement par les forces de police et de la gendarmerie pour mettre fin au grand banditisme. Il espère que cette action aboutira à des résultats significatifs. Condamnant la campagne de désinformation menée autour des autorisations d'ex-

« la noble ambition du gouvernement de promouvoir les investissements directs étrangers pour le développement de l'agriculture dans notre pays ».

L'instant présent requiert, d'après lui, de l'ensemble des cadres, membres et sympathisants du parti ainsi que de ses unions catégorielles, une détermination forte, un

leur action, au bénéfice du peuple », a-t-il assuré.

Evoquant le rapport d'activités, il a indiqué que malgré des défis multiples et des contraintes financières majeures, le bureau politique du PCT s'est employé à la réalisation des objectifs que le Comité central s'est assignés, dans le cadre de son programme d'activité de l'année en cours. A titre d'exemple, il a cité la poursuite de la dynamisation des structures intermédiaires du parti avec les compléments des organes fédéraux et ceux des comités démembrés dans les départements ; la poursuite de l'implantation territoriale des unions catégorielles du parti à Brazzaville et dans le Pool. A cela s'ajoutent l'élaboration et la transmission au gouvernement, à titre de contribution, d'une réflexion relative à l'opérationnalisation du mot d'ordre présidentiel au profit de la jeunesse ; la contribution à l'élaboration dans le cadre de la majorité présidentielle d'une réflexion relative à la révision de la loi électorale, en réponse à une sollicitation du gouvernement. « Il est donc évident que beaucoup reste à faire. C'est pourquoi, l'unité, la cohésion et la discipline chevillées au corps, nous devons continuer à travailler pour répondre aux attentes de nos militants et de nos concitoyens », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

exploitation des terres dans les départements du Pool, de la Bouenza et du Niari, le secrétaire général du PCT a martelé que « Les terres congolaises n'ont été ni vendues ni cédées à aucun autre pays ». Il a déploré le fait que cette mauvaise campagne paralyse

engagement solide et une confiance sans faille dans les idéaux du PCT. « C'est ainsi que le parti réaffirme sa place centrale dans la mobilisation des énergies, afin d'accompagner efficacement le président de la République et le gouvernement dans

LE FAIT DU JOUR

UA, bouge-toi!

L'exhortation est de William Ruto, le président kényan, héritier à la suite de son homologue rwandais, Paul Kagamé, de l'ambitieux dossier sur la réforme des institutions de l'Union africaine (UA). S'exprimant le 29 mai, à Nairobi, à l'ouverture des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, le nouveau « champion » de la « cause » africaine se déclarait convaincu que le continent a encore un long chemin à parcourir pour prendre réellement son indépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Dans cette perspective qu'il veut « révolutionnaire », l'UA est concernée en premier, car de sa modernisa-

tion dépendront les résultats attendus par les pays membres. Le chef de l'Etat kényan propose notamment que la Commission de l'organisation prenne plus de poids et s'octroie la légitimité nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations prises à l'occasion des différents sommets des dirigeants africains.

Autre axe de travail, la réduction des effectifs du Parlement panafricain. Composé actuellement de 275 membres, il reste une machine lourde à l'instar d'autres instances de l'organisation en termes de consommation des budgets. A ce jour, ce Parlement n'a pas le pouvoir d'approuver le budget de l'UA. William

Ruto estime qu'une centaine de membres, à raison d'une participation de deux représentants dont un homme et une femme par pays, serait plus raisonnable.

Une fois cette réforme introduite, cette Assemblée devra siéger de façon permanente car les défis auxquels l'Afrique est confrontée sur le plan législatif sont nombreux. L'un d'eux concerne la justice internationale braquée sur les seuls « coupables » africains, quand bien même les crimes présumés visant la violation des droits humains sont répertoriés sur les cinq continents. « Nous ne voulons pas que les Africains soient traduits en justice ailleurs », a martelé le

président kényan, appelant de ses vœux à l'opérationnalisation de la Cour de justice de l'UA.

Les questions sécuritaires ne sont pas en reste, d'autant plus qu'elles constituent l'un des écueils quasi insurmontables sur le continent. Presque toutes les régions sont affectées par d'importants foyers de tension et impactées par leurs effets induits : ils retardent le développement de l'Afrique, contraignent la population à l'errance à côté des nombreuses vies fauchées et de la détérioration des relations entre les Etats affectés par l'action des mouvements terroristes transfrontaliers. L'Afrique ne peut prospérer qu'en étant capable d'assu-

rer sa propre sécurité.

Comme dans toutes les entreprises de toilettage de l'existant, la réforme des institutions de l'UA doit passer de la théorie à la pratique. En 2016, les chefs d'Etat s'étaient engagés sur cette voie, et le chantier a besoin d'une nouvelle dynamique incluant la volonté de réellement avancer. Il s'agit à présent de mobiliser les moyens financiers nécessaires, de mettre les institutions entre les mains des hommes et des femmes déterminés à placer l'Afrique au cœur des enjeux mondiaux de développement et de partage dont profitera assurément l'ensemble de la communauté mondiale.

Gankama N'Siah

Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 7 juin 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 7 juin 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un projet de décret portant approbation du programme de mise en œuvre accélérée du Plan national de développement 2022-2026 consécutif à l'année de la jeunesse et ce au titre du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ; Trois communications aux titres respectifs du ministère de l'Economie et des Finances, du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale et du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ; Des nominations aux titres respectifs des ministères du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale et de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

I/- Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Invité par le président de la République à prendre la parole, en lieu et place de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale en mission, M. Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a soumis à l'examen et adoption des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation du programme de mise en œuvre accélérée du Plan national de développement (PND) 2022-2026, consécutif à l'année de la jeunesse.

Le PND 2022-2026 en cours d'exécution, considéré comme un plan de deuxième génération, place au centre de l'action des pouvoirs publics la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion ; il vise la création de richesse grâce à la mise en place des conditions propices au financement de projets d'intérêt général.

Cependant, il est à noter qu'un certain nombre de lourdeurs et de complications a freiné l'exécution harmonieuse du PND 2022-2026.

Le programme de mise en œuvre accélérée du PND soumis ce jour à l'examen du Conseil des ministres va ainsi couvrir les trois années restantes, soit la période 2024-2026 ; il se présente sous la forme de deux documents, à savoir un document stratégique et un plan d'action.

Le premier document traite notamment des causes des contreperformances du PND 2022-2026 ; il prévoit son opérationnalisation accélérée, au regard des aspirations de la jeunesse ; enfin, il fixe les conditions de son adaptation aux attentes de la jeunesse.

Le second document est une matrice regroupant les mesures, actions et projets à mettre en œuvre. Il sert, en outre, de cadre de suivi et d'évaluation.

Aussi, le Programme de mise en œuvre accélérée du PND consécutif à l'année de la jeunesse s'exécutera à travers deux volets, à savoir :

Le volet relatif aux réponses aux défis liés à la question de la jeunesse.

Ce volet est constitué de 84 projets et de plusieurs mesures d'accompagnement en faveur de la jeunesse. Un accent particulier est mis sur l'emploi, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes.

S'agissant particulièrement de l'emploi, des mesures fortes sont prévues pour la création d'emplois, notamment :

Dans le secteur public, cette politique de recrutement amorcée depuis quelques années, se poursuit depuis lors grâce à la création de postes budgétaires ; ainsi, en plus du recrutement de 6700 agents prévu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024, les pouvoirs publics vont procéder à la création de 3300 postes supplémentaires d'agents issus du personnel communautaire de

l'enseignement et dont l'incidence budgétaire est déjà prise en charge par les collectivités locales. Cette initiative va permettre de poser les bases de création effective de la fonction publique territoriale.

D'autre part, les pouvoirs publics se réservent la possibilité, si les ressources le permettent, de porter le quota de recrutement dans la fonction publique d'Etat de 6700 à 10 000, soit une augmentation de près de 50% par rapport à la prévision budgétaire de 2024. Cette possibilité porterait le nombre total d'emplois publics créés sur l'année 2024 à 13 300 postes, toutes catégories confondues.

Ces mesures permettront, outre les enseignants volontaires, d'intégrer les cohortes de diplômés formés par l'Etat, notamment ceux des écoles de santé ; mais également de l'INJS, pour assumer la fonction de surveillants et d'encadreurs de jeunesse dans les établissements scolaires ; ceux de l'ENSAF, pour encadrer les jeunes agri-preneurs ; enfin, ceux de l'ISEPS pour l'encadrement des jeunes en éducation et en sport.

Dans le secteur privé, le gouvernement agira en vue de la formalisation des emplois dits dissimulés. S'agissant de ces emplois dissimulés, il est envisagé de leur reconnaître un statut d'emplois protégés par l'Etat, avec l'octroi d'avantages fiscaux et sociaux. Cette politique se fera grâce au lancement d'un programme Solidarité-Jeunesse pour l'emploi et le développement, dont les modalités d'exécution seront communiquées au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Cette politique s'appuiera sur les pistes suivantes :

La promotion de l'entrepreneuriat juvénile par l'aide à la création par les jeunes des PME, PMI, start up et autres projets innovants ; La création d'une agence d'encadrement et d'accompagnement des acteurs du secteur informel en vue de leur permettre l'accès à la sécurité sociale et leur migration vers le secteur formel ; La création des emplois en faveur des jeunes, via l'approche Himo, dans le cadre des travaux d'assainissement et de construction des infrastructures dans les départements ; La mise en place d'initiatives d'emplois de première embauche pour les jeunes diplômés, afin de leur permettre d'acquérir, grâce à des stages-emplois, une première expérience professionnelle pouvant déboucher sur un emploi La mise en place d'un programme « un jeune-une entreprise », visant à contribuer à l'insertion socio professionnelle des jeunes La mobilisation du secteur privé via les interventions du Fonea et de l'ACPE en vue de créer des emplois dans les secteurs liés aux piliers du PND. Le volet de la mise en œuvre du PND qui a pour objectif d'accélérer son exécution à travers la mise en œuvre de 94 projets à effet multiplicateur.

Cinq critères ont prévalu pour la sélection desdits projets :

projets exécutoires à très court terme (immédiat), de préférence ceux déjà en cours d'exécution ; projets disposant d'une étude de faisabilité ; projets ayant des coûts pouvant être supportés par l'Etat et/ou ses partenaires, pendant la durée d'exécution du programme ; projets ayant des effets positifs substantiels et directs sur d'autres projets ou domaines ; projets ayant un impact positif sur la jeunesse.

Ces 94 projets à fort impact économique et à effet multiplicateur sont liés au six piliers du PND.

D'autre part, 54 autres projets portant sur l'éducation, la santé, les infrastructures, font partie du

dividende social attendu et prévu dans le PND ; ils visent à améliorer le cadre de vie de la population.

Le Programme de mise en œuvre accélérée du PND consécutif à l'année de la jeunesse présente un coût global de 4 580 971 299 592 FCFA dont 1 818 839 601 038 FCFA seront budgétisés au cours des trois années d'exécution du programme. Le solde, soit 2 762 131 698 554 FCFA, sera inscrit dans les lois de finances post-programme.

Pour la période 2024-2026, le coût du programme, établi à 1 818 839 601 038 FCFA, est réparti ainsi qu'il suit :

financement immédiat ou coût de la première année de mise en œuvre du plan, soit 266 milliards 647 millions de FCFA ; financement à court terme, c'est-à-dire le coût de la deuxième année de mise en œuvre du programme, soit 480 157 639 257 millions de FCFA ; et enfin, financement à moyen terme ou coût de la troisième et dernière année d'exécution du programme, soit 1 079 164 961 781 FCFA.

Pour ces trois années, les financements acquis, toutes sources confondues, s'élèvent à 659 milliards 299 millions de FCFA. Les ressources internes représentent 77,64% en valeur relative, soit 511 milliards 917 millions de FCFA en valeur absolue. La part revenant aux ressources externes est de 22,35%.

Par année, le gouvernement devra mobiliser :

72 milliards 642 millions de FCFA pour la mise en œuvre efficace des projets du programme prévus en 2024 ; 230 milliards 157 639 257 FCFA pour la réalisation des projets du programme prévus en 2025 ; Et 794 milliards 164 961 781 FCFA pour l'exécution des projets du programme prévus en 2026.

Pour financer ce programme, le gouvernement table sur trois types de ressources :

les ressources budgétaires de l'Etat à travers les moyens librement affectables qui devront augmenter grâce à des mesures de rationalisation : lutte contre la fraude douanière, d'une part ; initiatives de restructuration de certaines dettes extérieures, d'une part. Cette politique s'accompagnera d'une recherche active de nouveaux types de financement, d'autre part ; enfin, le gouvernement va mettre en œuvre des réformes visant l'amélioration du fonctionnement des régies financières ; les ressources extérieures des partenaires techniques et financiers qui se déclinent en emprunts et dons que le gouvernement continuera de susciter, y compris dans le cadre d'appuis budgétaires, en faisant l'effort de lever les obstacles à l'amélioration du climat des affaires ; l'apport du secteur privé et des partenariats publics-privés sur certains projets identifiés, tels que la construction de la seconde raffinerie de Pointe-Noire, de la cité internationale des affaires (cité gouvernementale), de la cimenterie de Tao Tao, de la distillerie de Nkayi, ainsi que la réhabilitation et l'équipement du CFCO.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du programme de mise en œuvre accélérée du Plan national de développement 2022-2026, consécutif à l'année de la jeunesse.

II/- Communications

Ensuite, le Conseil des ministres a suivi trois communications.

La première communication, relative à l'accord des services techniques du Fonds monétaire international (FMI) sur la cinquième revue du programme du Congo au titre de la Facilité élargie de

crédit, a été présentée par M. Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI depuis janvier 2022, une mission du Fonds monétaire a échangé avec les équipes techniques du gouvernement du 2 au 16 mai 2024, au titre de l'article IV et de la préparation de la 5e revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit. Les travaux ont porté sur : les perspectives macroéconomiques ; l'exécution au premier trimestre des budgets 2023 et 2024 ; la situation d'endettement ; le secteur financier et monétaire ; la préparation d'une Facilité pour la résilience et la durabilité ; le cadrage macroéconomique ; les repères structurels et les actions préalables ; les discussions sur le mémorandum de politiques économiques et financières. Sur les perspectives macroéconomiques, il ressort que notre pays a connu une croissance de 2% en 2023, contre 1,8% en 2022. Il est projeté une croissance de 2,8% en 2024, principalement tirée par les activités de pétrole et de gaz. L'inflation a été de 3,2% à décembre 2022 et de 5,6% à décembre 2023 ; elle devrait se situer à 4% en 2024.

Le budget 2023 a été exécuté en recettes à 2332,2 milliards de FCFA, soit un taux de 100% et en dépenses à hauteur de 1833,3 milliards FCFA, soit 91,8%. Le Conseil des ministres a, en outre, été informé d'une exécution seulement partielle des dépenses sociales (42,5%) tandis que certaines dépenses sont allées au-delà des prévisions ; il en est ainsi des charges communes, des transferts pétroliers et des intérêts de la dette. Pour l'exécution budgétaire au premier trimestre de l'année 2024, il est à noter un faible niveau de mobilisation des droits et taxes de douane (21,2%) et la persistance de la tendance baissière des dépenses sociales.

Sur l'endettement : les deux parties ont constaté, notamment, un niveau élevé de la dette intérieure et le recours important au marché financier intérieur au-delà des prescriptions budgétaires pour 2024.

Sur le plan financier et monétaire, les parties ont constaté que le Trésor public subissait une baisse des souscriptions et un taux d'intérêt élevé dû au recours en hausse au marché financier et au système bancaire du Congo et de la sous-région. A cet égard, la mission du Fonds monétaire recommande des réformes qui permettront une augmentation des recettes intérieures, une rationalisation de la dépense publique, la mise en place d'outils de gestion tels qu'un plan de passation des marchés publics et des plans d'engagement et de trésorerie.

Les parties ont également échangé sur la possibilité de mise en place d'une Facilité pour la résilience et la durabilité, qui permettrait de mobiliser des ressources plus importantes et une maturité de 30 ans au moins.

Plus globalement, les parties ont échangé sur les conditions de présentation du dossier du Congo au Conseil d'administration du Fonds.

A cet égard, elles ont constaté avec satisfaction que les objectifs quantitatifs du programme ont été atteints, ainsi que l'amélioration de la situation budgétaire. Ces constats ont permis un accord technique sur la présentation du dossier de notre pays au conseil d'administration du 10 juillet 2024, sous réserve notamment de : la finalisation des réformes de la Caisse congolaise d'amortissement ; la soumission et la publication, en cours, des déclarations de conflits d'intérêts pour les fonctionnaires à la Haute autorité de lutte contre la corruption ; paiement des arriérés de la dette extérieure le 10 juin au plus tard.

Les membres du Conseil ont pris bonne note de ces informations et ont encouragé le gouvernement à finaliser les mesures ici indiquées, qui per-

mettront un passage réussi au conseil d'administration du FMI.

La deuxième communication, présentée par M. Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances, en lieu et place de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale en mission, concernait la tenue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement relatif à la XXIe reconstitution des ressources de l'association internationale de développement (IDA) à Nairobi (Kenya). Ce sommet, présidé par son excellence M. William Ruto, président de la République du Kenya, s'est tenu les 28 et 29 avril 2024, en présence du président du groupe de la Banque mondiale, M. Ajay Banga.

L'IDA est une institution qui vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts à taux faible ou zéro, pour des programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent les inégalités et améliorent les conditions de vie des populations.

Le président Denis Sassou N'Gusso a été représenté à ce sommet par M. Jean-Jacques Bouya, ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, à la tête d'une délégation dont faisait partie la ministre Ebouka-Babackas.

Le sommet avait pour objectifs de déterminer les domaines prioritaires de financement du développement en Afrique et d'augmenter le niveau des financements pour le cycle IDA-21. Il ressort notamment des travaux un objectif commun de raccorder à l'électricité 300 millions d'Africains d'ici à 2030.

Le Congo a, par ailleurs, exprimé la priorité que les politiques publiques doivent accorder aux couches les plus vulnérables ainsi qu'aux politiques liées à la lutte contre le changement climatique. Au nom du président de la République, le ministre d'Etat Bouya a informé les chefs d'Etat et de gouvernement présents, de la tenue à Brazzaville de la 1ère conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement du 2 au 5 juillet 2024, sous l'égide de l'Union africaine et du système des Nations unies et les a invités à y participer, au nom du président Denis Sassou N'Gusso. Cette mission s'est achevée par une audience accordée à la délégation congolaise par son excellence M. William Ruto, président de la République du Kenya, marque d'amitié qui souligne l'excellence des relations entre nos deux pays.

La troisième communication, relative à la tenue des états généraux de l'Education nationale, de la Formation et de la Recherche, a été présentée par M. Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Afin de traduire dans les faits la volonté du chef de l'Etat d'accorder une place majeure à l'éducation, le Premier ministre, chef du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, avait annoncé, dans son programme d'actions présenté devant l'Assemblée nationale le 21 juin 2021, la tenue d'une concertation nationale qui permettrait l'adoption d'un plan de relance du système éducatif national.

Un haut-commissariat chargé de l'organisation des états généraux de l'Education nationale, de la Formation et de la Recherche a été mis en place par décret du président de la République, le 5 novembre 2021. Dans ce cadre, M. Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire, a mené les actions et pris les contacts avec l'ensemble des acteurs, tant à l'intérieur de notre pays qu'au niveau de nos diasporas, nécessaires à la tenue des états généraux. Ceux-ci se sont ouverts le 13 septembre 2022, sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement.

Un constat objectif et sans complaisance des maux qui minent notre système éducatif a été dressé et des pistes de réforme ont été discutées

et adoptées lors de ces assises.

Lors de ces travaux, quinze thématiques ont été identifiées et discutées lors d'un atelier national de dix jours, avec la participation de 400 experts, travaux soutenus par la participation active des experts de l'Unicef et de l'Unesco.

L'ensemble des problématiques a été abordé, à savoir notamment : le financement et la gouvernance du système éducatif ; le développement et la modernisation de la recherche scientifique ; les infrastructures scolaires et universitaires ; l'amélioration de la qualité des apprentissages ; le développement de l'enseignement technique et professionnel, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes ; la violence en milieu scolaire ; l'alphabétisation et l'éducation non formelle et inclusive, etc.

Ces thématiques ont permis l'ouverture des assises nationales des états généraux du 25 au 29 janvier 2024 sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement. Il en est ressorti, entre autres conclusions : 600 préconisations ; un avant-projet de loi fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo ; un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 15-95 du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique ; un avant-projet de loi portant programmation budgétaire de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, etc.

Le Conseil a pris bonne note de ces informations et a invité les ministres en charge des enseignements à mettre en œuvre les grandes conclusions de ces états généraux.

III/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à des nominations au titre du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale et celui de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Sont nommés :

-Président du Comité de direction du Centre national de formation en statistique, planification et démographie : M. Gabriel Batsanga, ingénieur statisticien ;

- Directeur général du Centre national de formation en statistique, planification et démographie : M. Johs Stephen Yoka Ikombo, ingénieur statisticien, économiste.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi

-Inspecteur général de l'Education civique et de la Jeunesse : M. Jacob Ekouerembahe, administrateur des SAF, catégorie I, échelle 1 quatrième échelon.

-Directrice générale de l'Education civique : Mme Nganga, née Oko Edith Clarisse, administratrice des SAF, catégorie I échelle 1 4^e échelon.

- Directeur général de l'Agence congolaise pour l'emploi : M. Jean Pinda Niangoula, administrateur en chef des SAF.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 7 juin 2022

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,
Thierry Lézin Mougalla**

COUPURES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Le cauchemar des très petites entreprises

Les ateliers de soudure, vulcanisation, de tôlerie, menuiserie, coiffure, buanderie ou pressing, les boulangeries, boucheries, les cybers... tournent au ralenti depuis octobre 2023 à cause des coupures intempestives d'eau et d'électricité. Cette situation a engendré la baisse des recettes et l'endettement chez les très petites entreprises (TPE), selon l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

La plateforme O2CD a dévoilé, le 7 juin, les résultats de son enquête menée à Brazzaville sur l'impact des coupures d'eau et d'électricité sur les TPE locales. Cette enquête a ciblé douze branches d'activités (boucherie, soudure, buanderie, service de secrétariat et édition, tôlerie, boulangerie, vulcanisation, restauration, menuiserie, coiffure, hôtels, centres de santé) en raison de dix TPE par arrondissement. La fréquence des coupures varie, d'après la même source, entre 5 heures à 3 jours pour l'électricité et de 48 heures à 6 mois pour l'eau du robinet en fonction des quartiers.

Devant la presse, le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga Ngondo, a expliqué la démarche de l'enquête qui peint la triste réalité des unités économiques qui constituent un amortisseur social. Ces TPE sont obligées d'engager des dépenses supplémentaires, à travers l'achat



Le secrétaire exécutif de l'O2CD face aux médias/Adiac

de bidons d'eau potable et de carburant pour faire fonctionner les générateurs. Il s'agit surtout pour l'O2CD de rappeler les obligations du contrat signé entre les opérateurs publics et les abonnés, d'analyser le rapport entre les revenus moyens annuels des opérateurs et les défis liés à l'entretien des réseaux.

L'état défectueux des installations est injustifié, selon cette organisation de la société civile. La rénovation des réseaux d'eau pourrait coûter environ 900 millions de francs CFA et celle des installations électriques 2 milliards FCFA, alors qu'en 2023, les deux opérateurs ont engrangé des revenus supérieurs, soit 8 milliards FCFA pour LCDE et 18 milliards FCFA pour l'E2C. « LCDE et E2C ont les moyens pour renouveler les équipements et mettre fin aux coupures », a lancé Mermans Babounga Ngondo.

L'étude de l'O2CD a formulé

quelques pistes de solutions sous forme de recommandations à l'endroit notamment du gouvernement et des deux sociétés publiques. Le gouvernement est invité à réaliser l'audit financier de LCDE et E2C pour les exercices 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, y compris demander aux deux opérateurs d'élaborer un plan d'urgence d'amélioration de la desserte en eau et en électricité à court, moyen et long terme.

L'O2CD suggère aux sociétés LCDE et E2C de réaliser des investissements qui conviennent pour améliorer la desserte en eau et en électricité avec les bénéfices engrangés en 2023, de suspendre le prélèvement des pénalités pour retard de paiement des factures, de prendre en charge avec diligence toutes les dépenses d'avaries des installations et le vol des installations intervenus avant les compteurs des clients...

Fiacre Kombo

DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Les jeunes plaident pour la mise en place d'une cagnotte de solidarité

La dynamique « Po na ekolo » a clos, le 9 juin à Brazzaville, son dialogue intergénérationnel décentralisé. Parmi les résolutions adoptées à l'issue des travaux, les participants ont recommandé au gouvernement de lancer une cagnotte nationale de solidarité destinée à financer les startups des jeunes.

Des centaines de jeunes venus de tous les coins de Brazzaville et d'ailleurs ont pris part aux assises présidées par le coordonnateur général de Po na ekolo, Digne Elvis Tsalissan Okombi. Le dialogue intergénérationnel s'est tenu sur le thème : « L'éco système national face à l'implémentation des projets et initiatives : emploi, auto-emploi et insertion ».

Deux jours durant, les jeunes ont suivi neuf communications animées par des experts en matière d'employabilité. Des thématiques leur ayant permis de changer la perception des choses en matière de l'auto-employabilité afin de bien cibler et orienter leurs projets socioéconomiques.

Parmi les neuf thématiques développées à cet effet, on peut citer, entres autres, « La résilience » ; « Du salariat à l'entrepreneuriat : les défis de la reconversion » ; « Etre agriculteur au Congo, l'expérience de l'Eco ferme de Kamou » ; « Comprendre l'écosystème national sur l'entrepreneuriat » et « Les réformes dans le processus de création des entreprises au Congo ».

A l'issue des travaux, les jeunes ont pris une résolution spéciale. Ils demandent au Premier ministre, chef du gouvernement, de lancer une cagnotte nationale destinée à financer leurs projets économiques.

« Le dialogue intergénérationnel décentralisé recommande au Premier ministre, chef du gouvernement, de mobiliser la solidarité nationale par le lancement d'une cagnotte nationale de solidarité pour le financement des projets et l'employabilité des jeunes. Cette cagnotte pourra être alimentée pendant une année sur la période allant d'août 2024 à 2025 par 10% prélevés sur le revenu des compatriotes bénéficiant d'émoluments mensuels de plus d'un million FCFA », relève le communiqué final des travaux.

Les fonds collectés, précise le communiqué, seront mis à la disposition des organes techniques existants comme le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises, et le Fonds national d'appui à l'em-



Une vue des participants à l'ouverture du dialogue intergénérationnel/Adiac

ployabilité et à l'apprentissage, qui s'en chargeront de l'octroi auprès des jeunes porteurs de projets.

Un appel à projets lancé

Pour concrétiser cette vision, le coordonnateur général de la dynamique « Po na ekolo », Digne

Elvis Tsalissan Okombi, a lancé, trois jours avant l'ouverture du dialogue intergénérationnel décentralisé, un appel à projets.

La démarche consiste à donner l'opportunité aux jeunes ayant une idée, aussi vague soit-elle, de la constituer en projet afin de se lancer dans un proces-

sus d'incubation et d'impulsion. L'initiative vise à soutenir les jeunes qui vont bénéficier d'un appui technique et d'un accompagnement dans la réalisation des projets. C'est une alternative pour résorber la question de l'emploi des jeunes au Congo.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grève confirmée à l'Université Marien-Ngouabi

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a décidé, le 8 juin à Brazzaville, d'aller en grève suite à la non prise en compte des doléances annoncées au gouvernement de la République.

Dans une déclaration conjointe signée par les trois mouvements syndicaux de l'UMNG, il est réclamé « le paiement de salaires des mois d'avril et mai impayés et la signature du protocole d'accord déposé sur la table du Premier ministre, chef du gouvernement ».

« Malgré l'annonce qui a été faite dernièrement, nous n'avons pas eu des rencontres avec le gouvernement, nous restons fidèles à nos mécanismes syndicaux. Raison pour laquelle nous sommes réunis de nouveau pour annoncer la grève qui prendra effet à compter de mardi 11 juin 2024. Cette grève ne peut être levée que si le gouvernement paye nos deux mois de salaires, de là, le collège intersyndical va encore s'asseoir pour la levée de la grève », a expliqué Kimbouala Nkaya, secrétaire général adjoint du Syndicat des enseignants du supérieur.

Ce dernier a ajouté : « Nous sommes en face d'un gouvernement sérieux qui sera à la hauteur de régulariser cette situation, et ce n'est pas à cause des deux mois de salaires impayés que cette grande institution universitaire fermera ses portes ».

Par ailleurs, le collège intersyndical met en garde quiconque tenterait de récupérer la situation à des fins politiques.

Fortuné Ibara

Suspension de la grève au CHU

A l'issue de l'assemblée générale tenue le 7 juin et suite à l'ouverture des négociations avec le gouvernement ayant abouti à un relevé de conclusions, l'ensemble des travailleurs du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville décide de suspendre la grève dans tous les services à compter de la même date, indique l'avis de suspension de grève de l'intersyndicale de la structure hospitalière.

Seulement, l'intersyndicale exige la prise en compte de l'ensemble des revendications des travailleurs. Il s'agit de la concomitance du paiement de salaires avec les fonctionnaires ; l'apurement des trois mois d'arriérés de salaires (novembre, décembre 2019 et décembre 2020) dont un mois doit être payé dans les délais.

« L'intersyndicale appelle les travailleurs à l'apaisement du climat social et à la préservation de l'outil de travail », souligne le document. En cas de non prise en compte de ces revendications par le gouvernement, l'intersyndicale rendra responsable celui-ci et relancera la grève dans tous les services du CHU.

Rominique Makaya

SANTÉ

Les cliniques privées vont bénéficier des subventions de l'État

Les centres de santé privés, qui représentent plus de la moitié de l'offre de soins au Congo, pourront recevoir des fonds «Kobikisa», le projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale pour le renforcement du système de santé. L'accès aux subventions est néanmoins conditionné au respect de la réglementation en vigueur et à la participation aux activités du ministère de tutelle.



Les participants aux assises des formations sanitaires privées/Adiac

Les assises sur la contractualisation du sous-secteur privé de la santé ont réuni, le 7 juin à Brazzaville, les parties prenantes avant le lancement d'une campagne de sensibilisation pour susciter l'adhésion des promoteurs des cliniques à la procédure de régularisation. Considérés comme des principaux pourvoyeurs des données sur les indicateurs de couverture en soins essentiels, les établissements de santé privés sont des partenaires clés de la politique publique vers la couverture sanitaire universelle.

L'état des lieux du secteur privé de la santé montre de nombreuses faiblesses liées au non-respect de la réglementation. D'après le Pr Richard Bileckot, inspecteur général de la Santé, plusieurs facteurs expliquent cette défaillance comme la méconnaissance des procédures, l'absence de coercition et d'incitation positive ainsi que le refus des promoteurs à se conformer aux normes en vi-

gueur. « L'initiative du projet «Kobikisa» contribuera à renforcer la résilience du système de santé national », a-t-il estimé. L'objectif des assises et de la prochaine campagne de vulgarisation des procédures de régularisation est de recueillir les avis des promoteurs sur les obstacles à la régularisation, susciter leur adhésion et leur signature au memorandum stipulant les engagements des cliniques privées, ainsi que d'augmenter le nombre des centres de santé formels par une campagne de dépôt de dossiers d'agrément. « Dans une démarche pédagogique et non coercitive, nous invitons les promoteurs des formations privées à une forme de conciliation, en souscrivant aux engagements inscrits dans le memorandum », a lancé Jean Claude Mobousse, le conseiller à la Santé du ministre de tutelle.

Les promoteurs des 429 formations sanitaires privées se sont

alors engagés, à travers un mémorandum sous forme de contrat de performance, à négocier, afficher et appliquer le tarif forfaitaire pour les prestations subventionnées avec les représentants de la population, y compris pour les prestations non payantes ; à communiquer à la tutelle le tarif négocié et à l'appliquer de manière stricte. « Il n'y aura aucun changement de tarif sans renégocier avec la communauté. Les promoteurs des formations sanitaires doivent assister au processus de négociation de la tarification forfaitaire », a insisté le Pr Richard Bileckot.

Le mémorandum s'intéresse aussi au mode de gestion des formations sanitaires, autorisant la délégation de compétence par le promoteur à l'infirmier chef ou au médecin chef censé signer le contrat de performance. Concernant le local de la clinique, la nouvelle réglementation garantit la stabilité des structures sanitaires, principalement celles qui n'ont pas leurs bâtiments propres. « Le promoteur garantit que la formation sanitaire ne va pas déménager à volonté et demeurera dans le district sanitaire, notamment dans l'aire de santé couverte. Pour cela, la négociation des contrats de loyer devra être sécurisée en impliquant l'autorité politico administrative », précise le mémorandum.

Fiacre Kombo

Des élèves de l'école Moussa-Eta débarrassés de vers intestinaux

L'Association Dynamique des jeunes de l'Ascena (ADJA), avec l'appui du président de la société Ubipharm Congo, le Dr Hyacinthe Ingani, a organisé le 7 juin une opération de déparasitage contre les vers intestinaux des élèves de l'École primaire Moussa-Eta, à Diata, à proximité du camp du Groupement des para-commandos, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moundali.

Dans son mot de circonstance, le Dr Hyacinthe Ingani a relevé la corrélation entre la santé et les études en démontrant que les parasites intestinaux constituent l'un des éléments nuisibles au bon apprentissage pour écoliers. En outre, il a invité les parents d'élèves et les habitants du quartier Ascena à veiller à la fontaine placée au sein de cet établissement scolaire par l'ADJA, dont il est le président d'honneur.

Prenant la parole à son tour, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants de cette école, Salomon Mamonekené, a sollicité l'intervention des autorités pour éradiquer le banditisme au sein de cette école, manifesté par des vols à répétition des manuels scolaires stockés dans les bureaux des directeurs des deux vagues que compte cet établisse-



ment scolaire.

« En dépit de la proximité de l'école primaire Moussa-Eta avec le camp militaire, elle est toujours victime des cas de vols », a-t-il déclaré, avant de saluer l'ini-

tiative du président d'honneur de l'ADJA d'installer une fontaine en son sein. « Pendant la récréation, les élèves passaient d'une parcelle à une autre pour chercher de l'eau à boire.

Des élèves à l'attente du déparasitage/Adiac
C'était un triste spectacle », a-t-il conclu.

Le président de ladite association, Déo Tchicaya, a, quant à lui, remercié le Dr Hyacinthe Ingani pour avoir accepté et aidé à accomplir

ces gestes généreux en faveur des élèves de l'école Moussa-Eta qui sont, selon lui, les élites de demain. Il a, en outre, présenté brièvement les projets de son organisation dans le secteur éducatif. « Nous envisageons de réaliser les mêmes actions au sein des autres structures scolaires de notre quartier », a-t-il indiqué, sollicitant de ce fait le soutien de tous les bienfaiteurs.

Les élèves présents à la cérémonie ont reçu chacun un comprimé d'Albendazole, un médicament générique efficace contre les vers intestinaux dont la deuxième dose est prise deux semaines après la première. Les médicaments génériques sont d'une grande importance pour la société parce qu'ils contribuent à la lutte contre la pauvreté.

Roger Ngombé

SOLIDARITÉ

La Fondation Congo Assistance fait un don de vivres aux étudiants

La Fondation Congo Assistance (FCA) a offert, le 8 juin à Brazzaville, des vivres aux étudiants vivant dans les campus des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-NGuesso.

Le geste de la FCA a été accompli par son secrétaire général, Michel Mongo, représentant sa présidente, Antoinette Sassou N'Guesso. Il inaugure les différentes activités sociales prévues dans le cadre de la célébration cette année des quarante ans d'existence de cette organisation non gouvernementale.

« Nous sommes comblés du geste charitable de la présidente de la FCA qui ne cesse de poser à l'endroit des jeunes vivant dans les campus. Ceci rentre dans la vision du président de la République, en cette année dédiée à la jeunesse. Une fois de plus, recevez nos sincères remerciements », a indiqué le coordonnateur des gérants des campus, Joseph Iloki.

Par la voix de leur collègue, Jimerville Thierry NGouama, les étudiants bénéficiaires ont remercié, à leur tour, la FCA



Michel Mongo remettant un échantillon du don à un étudiant/Adiac

pour cet acte de générosité à leur endroit.

Pour sa part, la FCA, par l'entremise de sa secrétaire générale

adjointe, a saisi l'occasion pour remercier de nombreux partenaires qui l'accompagnent et qui ont facilité cette dona-

tion. « Pour cette année 2024 déclarée année de la jeunesse, la FCA a été amenée à répondre à l'instruction du

président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en direction de la jeunesse étudiante. Le choix des étudiants qui résident dans les campus constitue, pour la FCA, des personnes cibles et vulnérables dont elle n'est pas à sa première action en leur direction », a déclaré la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana Vouka, en charge de l'éducation et de la formation professionnelle.

Dans son mot de circonstance, elle a rappelé également la mission « noble » que s'est assignée la FCA, dès le début de sa création, le 7 mai 1984. « 40 ans de travail avec abnégation, visibilité, partage, générosité et solidarité soutenus au profit des personnes cibles, dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social », a-t-elle précisé.

Yvette Reine Nzaba

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Le Secrétariat permanent doté d'équipements informatiques

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türenem, a remis, le 6 juin à Brazzaville, du matériel informatique et bureautique au Secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck. Le matériel aidera la structure dans l'accomplissement de certaines de ses missions.

Le don de la Turquie au Sepcim-aemec est composé, entre autres, d'ordinateurs de bureau et portables, des imprimantes, des scanners. « Ce don de matériel informatique n'est qu'un exemple de différentes actions prévues dans le cadre de notre coopération », a fait savoir l'ambassadeur Hilmi Ege Türenem, en présence du colonel turc, Haldun Koçak, attaché militaire ayant fait le déplacement de Kinshasa pour la circonstance car le don est financé par le ministère turc de la Défense.

De son côté, le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a remercié le ministère turc de la Défense pour ce don qui témoigne, selon lui, du renforcement des liens de coopération et d'amitié.

Dans le cadre de cette coopération, l'ambassadeur turc a annoncé qu'une dizaine de juristes congolais va séjourner à Ankara, l'année en cours, pour une formation en Droit maritime. Laquelle

formation sera financée par l'agence turque de développement, Tika. « Ce genre de formation peut se multiplier dans les années à venir », a précisé le diplomate.

Partage d'expérience

A dire vrai, la Turquie se dit toujours disposée à apporter sa pierre à l'effectivité de la mise en œuvre de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Le pays ayant une expérience en matière d'affaires maritimes et des eaux continentales souhaite renforcer la coopération avec le Secrétariat permanent et continuer à appuyer ses actions, à en croire l'ambassadeur. « Le Congo dispose d'environ 5000 km d'eaux continentales qui attendent d'être maîtrisées », a-t-il poursuivi.

Ainsi, depuis quelque temps, la Turquie entretient des contacts étroits avec le Sepcim-aemec. « Conscientes de la volonté des autorités congolaises de concrétiser une ambition légitimement affichée et une préoccupation majeure, celle de l'utilisation rationnelle et



Remise de matériel informatique au secrétaire permanent/Adiac

la protection des eaux maritimes et continentales, les autorités turques ont décidé de soutenir cette initiative par des actions tangibles », a indiqué Hilmi Ege Türenem.

Colloque
Par ailleurs, un colloque scientifique international en rapport avec les eaux conti-

continentales sera organisé en terre congolaise. L'ambassadeur turc a souhaité apporter son soutien à cet événement. Selon lui, les contacts sont déjà pris avec Tika, qui est en train d'étudier les modalités de contribution à ce colloque. Le dossier y relatif sera suivi avec beaucoup d'attention, car la Turquie

désire être un partenaire privilégié dans l'organisation de ces assises.

Hilmi Ege Türenem a rappelé que la visite d'Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, effectuée du 21 au 27 avril en Turquie, a ouvert les différentes pistes de coopération.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

Le Congo et la Slovénie dynamisent leurs relations

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Slovénie, Henri Okemba, a présenté récemment les lettres de créance à la présidente de la République de Slovénie, Natasa Pirc Musar.

L'accréditation d'Henri Okemba en qualité de nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Slovénie est perçue comme « un espoir en vue d'un décollage de la coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines », d'après les échanges entre lui et Natasa Prah, la cheffe du protocole diplomatique auprès du ministère serbe des Affaires étrangères et européennes.

Les deux interlocuteurs souhaitent voir cette coopération être dynamisée à la lumière « des riches et diverses potentialités dont chaque pays dispose ». Le diplomate congolais a salué « le dynamisme de l'économie slovène », tout en présentant « les énormes ressources naturelles et les opportunités d'investissement dont dispose le Congo », vantant les mérites de son pays en matière de protection de l'environnement. En outre, Henri Okemba s'est montré admiratif quant à la richesse économique de ce pays d'Europe centrale dont il a salué le niveau de vie de la population.

A l'issue de la présentation, Natasa Pirc Musar a exprimé sa satisfaction et a appelé à la création et au renforcement des relations bilatérales entre la Slovénie et le Congo.

Signalons que les relations diplo-



Henri Okemba remettant ses lettres de créance à la présidente de la Slovénie DR

matiques entre le Congo et la Slovénie ont été établies depuis le 19 avril 2007 à New York, aux États-Unis d'Amérique. Elles n'ont jamais été concrétisées par un quelconque accord de coopération qui aurait pu sous-tendre et

sceller les liens séculaires d'amitié entre les deux pays.

En marge de la présentation de ses lettres de créance auprès de la présidente de la République de Slovénie, Henri Okemba a eu une série d'audiences, entre autres,

avec la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, des Sciences et Innovation, Eva Knez, et avec le président de la Chambre de commerce et industrie, Tibor Simonka. Ces échanges ont pour objectif d'installer la coopération,

selon le diplomate congolais.

« Nous avons parlé pratiquement de toutes les questions, non seulement des difficultés mais aussi des atouts. Le travail qui reste à faire c'est de nous retourner vers les autorités de notre pays, faire le rapport et surtout travailler avec les différentes chambres de commerce qui sont au Congo et pouvoir bâtir ce qui pourrait être l'élément déclencheur de cette coopération. Dans notre cahier des charges, nous avons pour objectif de faire en sorte que la coopération entre le Congo et les pays qui sont sous notre juridiction puisse s'installer réellement. À la base de cette installation, ce sont des chambres de commerce », a-t-il dit.

« Au cours de cet échange, le président de la Chambre de commerce slovène a montré tout son intérêt, parce qu'il connaît les atouts du Congo et nous aussi sommes à la recherche de certaines opportunités pour développer notre pays, et permettre à la jeunesse d'aller de l'avant. C'est donc un partenariat gagnant-gagnant », a précisé Henri Okemba.

Notons que l'ambassadeur Henri Okemba avait présenté, le 20 avril dernier, les copies figurées de ses lettres de créance.

Yvette Reine Nzaba

SOMMET AFRIQUE-SLOVÉNIE

Henri Okemba plaide en faveur de la science

L'ambassadeur Henri Okemba a participé, le 22 mai, au sommet Slovénie-Afrique consacré à la 13^e conférence internationale « Africa Day » sur la transition écologique.

La rencontre environnementale a donné l'occasion au diplomate congolais de faire entendre la voix de son pays, en plaidant pour la mise en place des moyens conséquents en faveur de la science, de la connaissance et de l'innovation.

« Nous le savons tous ici que sans moyens, rien ne peut se faire. Sans moyens dans le domaine scientifique, dans le domaine de la connaissance et de l'innovation, l'Afrique ne peut émerger. C'est ici l'occasion d'interpeller les politiques africains de prendre conscience de cette dimension pour que les moyens y soient apportés en vue d'une évolution sûre et durable de la planète », a déclaré Henri Okemba.

L'événement, a-t-il dit, a été organisé par la Slovénie en direction des pays africains depuis plusieurs années et c'est la première fois que le Congo

ya pris part. « Il rapproche un pays européen à la dimension certes modeste mais qui arrive à bien gérer sa stratégie écologique en ayant presque les mêmes préoccupations que nos pays africains ».

« Si la plupart des pays qui prennent part à ces assises viennent de l'Ouest du continent, je crois qu'il est absolument important que le Congo lui aussi vienne dans des assemblées de ce genre pour donner sa part de connaissance, sa vision, surtout lorsqu'on sait qu'en matière d'écologie, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est l'un des grands défenseurs. Le président de la République a lancé cette belle et grande initiative, le sommet des trois bassins. Les trois bassins représentent 80% du couvert forestier mondial. C'est le poumon du monde. On ne peut pas parler de l'écologie sans que

la voix du Congo ne soit entendue, ainsi que les voix du Brésil et du Borneo-mekong, mais singulièrement celle du Congo qui, en la matière, jouit d'un leadership qui se passe de tout commentaire », a-t-il affirmé.

Autre constat fait, « la Slovénie est un pays vert, Ljubljana sa capitale est une ville verte comparable à Brazzaville. Ce qui nous amène à penser à une nouvelle coopération entre le Congo et la Slovénie au regard des similitudes que les deux pays présentent ».

L'assistante près l'ambassade du Congo en Slovénie, Carine Christelle Ollandet, estime que « c'est un nouveau départ pour le Congo et la Slovénie voués à travailler en synergie sur la base de nouveaux projets naissants, notamment dans les secteurs de la forêt, des eaux, de la formation des jeunes et celui de la promotion de la femme ».

Y.R.Nz.

CAMEROUN

Le port autonome de Kribi vante ses atouts

L'événement a réuni les professionnels du transport, notamment les compagnies maritimes, les prestataires logistiques, les industriels. Le port autonome de Kribi (PAK), au Cameroun, avait pour objet d'attirer les nouveaux trafics, sécuriser les investissements déterminants et de vanter ses atouts.

Le PAK a rencontré les entreprises du secteur telles que AGK, DHL et CMA CGM. Il a présenté ses avantages dans le traitement des colis lourds ainsi que des solutions logistiques « pour répondre aux besoins spécifiques des industriels et de renforcer les relations avec les partenaires stratégiques ». Il était aussi question de promouvoir plusieurs projets, avec un trafic annuel de 10 millions de tonnes. 2 millions de tonnes concernent le trafic onshore dont 800 000 tonnes impliquent la marchandise en vrac que sont le bois, les engrais, le clinker et le gypse.

« L'importance du vrac pour le port de Kribi ne peut être sous-estimée. Le trafic de vrac représente non seulement une source substantielle de revenus, mais il est également essentiel pour le développement des industries locales, notamment la zone industrielle du port de Kribi. Les matières premières transformées et transportées sous forme de vrac, comme les gros équipements industriels, sont essentielles à la croissance économique de la région », lit-on dans « La lettre du PAK ».

En sus, il a été question des échanges sur le trafic minéralier. Le PAK a révélé l'intérêt pour l'exploitation des mines, en cours de développement, précisément en ce qui concerne l'importation du phosphate, à travers ce port. Autant de projets qui nécessitent des investissements conséquents, mais surtout qui offrent de nouvelles opportunités de trafic.

Breakbulk Europe est le plus grand forum d'exposition et de formation au monde qui répond aux besoins des professionnels de la logistique traditionnelle des marchandises diverses et des cargaisons de projet. Une rencontre de réseautage où on peut échanger avec des centaines d'exposants et sponsors.

Noël Ndong

RETOMBÉES DES EUROPÉENNES EN FRANCE

Emmanuel Macron dissout l'Assemblée nationale

A la surprise générale, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé, le 9 juin, la dissolution de l'Assemblée nationale et convoqué des élections anticipées pour le 30 juin et 7 juillet.

Le chef de l'Etat français a réuni à 22 heures l'ensemble de ses ministres et secrétaires d'Etat. Auparavant, il a signé le décret de dissolution dans la soirée, entendant ainsi échanger avec son gouvernement après la victoire écrasante de l'extrême-droite aux élections européennes. Dans la foulée, la plupart des partis politiques se sont réunis également pour aborder ce nouveau chapitre politique, ouvert par le président de la République. Le président français a aussi promis de s'exprimer cette semaine pour dire «l'orientation» qu'il croit «juste pour la nation», déclarant : « *J'ai confiance en la capacité du peuple français à faire le choix le plus juste pour lui-même et pour les générations futures* ».

La liste menée par le candidat du Rassemblement national, Jordan Bardella, est arrivée largement en tête

du scrutin européen qui se tenait dimanche avec environ 31,5% des voix, gagnant trente sièges au Parlement européen. En seconde position, est arrivée la liste de la majorité européenne, Besoin d'Europe, menée par Valérie Hayer, qui a récolté 14,50% des voix (treize sièges), juste devant la liste socialiste de Raphaël Glucksmann, Réveiller l'Europe, qui a recueilli 14 % des suffrages (treize sièges). La liste de LFI, La France Insoumise, menée par Manon Aubry, est arrivée en quatrième position avec 10,1% des voix (neuf sièges). La liste LR, Les Républicains, de François-Xavier Bellamy, a récolté pour sa part 5,5% des voix (six sièges), devant la liste Reconquête, menée par Marion Maréchal, qui remporte 5,3% des suffrages (cinq sièges). La liste écologiste de Marie Toussaint s'est, quant à elle,



Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron 9 juin pour élire les 720 députés qui siègeront au Parlement européen. Au niveau français, 81 sièges étaient à pourvoir, auprès de quelque

hissée à la 7^e place avec 5% des voix. Au total, ce sont pas moins de 360 millions d'électeurs européens qui ont été appelés aux urnes le

50 millions d'électeurs.

Les cinq précédentes dissolutions de l'Assemblée nationale sous la Ve République

Emmanuel Macron n'est pas le premier président de la Ve République à ordonner des législatives anticipées. De Gaulle, Mitterrand et Chirac l'ont fait avant lui. Le processus de dissolution de l'Assemblée nationale, prérogative présidentielle contenue dans l'article 12 de la Constitution de 1958, avait été enclenché cinq fois depuis la naissance de la Ve République : le général De Gaulle le 9 octobre 1962 et le 30 mai 1968, François Mitterrand en 1981 et 1986, Chirac en 1997.

Emmanuel Macron vient de faire enregistrer à la Ve République sa 6^e dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin 2024.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo prépare son rapport volontaire national

Le rapport volontaire national 2023 que la République du Congo va présenter lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN), prévu le 17 juillet prochain à New York, aux Etats-Unis, a été soumis à la validation le 7 juin au cours d'un atelier à Brazzaville.

Le FPHN est placé cette année sur le thème « Renforcer le programme 2030 et éradiquer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». « A cet effet, il est pertinent de pouvoir faire ressortir à travers des analyses claires les liens entre les Objectifs de développement durable (ODD) accélérateurs choisis par le Congo avec notamment ceux qui seront suivis cette année par le forum. Il s'agit de l'élimination de la pauvreté (ODD 1), de faim zéro (ODD 2), de l'impact des changements climatiques (ODD 13), de la gouvernance (ODD 16) et du partenariat (ODD 17) », a rappelé le représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Henry René Diouf. Selon lui, l'atelier de validation du rapport volontaire national vise non seulement à mettre en exergue la situation des trois ODD identifiés et leurs liens évidents avec les ODD prioritaires

du FPHN, mais aussi à présenter les leviers leur permettant d'impulser la réalisation de l'agenda 2030 en République du Congo. Cela permettra, a-t-il poursuivi, d'orienter les politiques et les interventions futures de manière plus efficace, et d'y intégrer des mécanismes de suivi des progrès réalisés dans l'inclusion des femmes et des personnes vivant avec handicap, de prioriser les actions pour maximiser l'impact sur le développement durable.

« Il est unanimement admis que le financement des ODD constitue une contrainte majeure pour la réalisation des ODD au Congo. A cet effet, nous sommes certains que le Cadre national de financement intégré adossé à sa stratégie de financement intégrée que le Congo a adoptée en 2023 sont des outils majeurs d'accélération de la mobilisation et la rationalisation des financements en faveur du Programme national de développement et des ODD », a précisé Henry René Diouf.

Le directeur de cabinet par in-



Les participants à l'atelier/DR

térisme de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Sylver Etou Mban Imba, a, quant à lui, rappelé que le rapport examiné au cours de cet atelier comporte trois objectifs, à la différence des précédents qui en comptaient quatorze au niveau national, six identifiés chaque année par le Conseil économique et social des Nations unies dans le cadre du FPHN. « Le système statistique national peine à produire les données actualisées des indicateurs

ODD, faute de financement. Néanmoins, en attendant les résultats validés de l'enquête harmonisée sur les conditions de ménages conduite par l'Institut national de la statistique, le rapport national volontaire est élaboré à partir des données collectées par les directions générales des ministères sectoriels, la Banque des Etats de l'Afrique centrale, les directions des études et de la planification », a-t-il rappelé.

Parlant des PND que le pays

élabore depuis 2012, il a rappelé que le Congo ne dispose pas suffisamment de moyens pour financer efficacement ces programmes. C'est ainsi que le gouvernement se doit, avec l'appui du Pnud, de centrer ses efforts d'investissement sur la promotion d'une croissance soutenue, partagée et durable ; sur le développement des infrastructures durables et l'innovation ; ainsi que sur la résilience et la durabilité des villes, trois ODD majeurs.

Parfait Wilfried Douniama

ECONOMIE BLEUE

Un nouvel équilibre pour protéger les océans

A la faveur de la commémoration de la Journée mondiale de l'océan, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a informé, le 8 juin à Brazzaville, ses compatriotes sur les enjeux de la préservation afin de susciter l'envie d'adopter un comportement durable.

« Les océans sont des sentinelles pour surveiller l'état actuel, mais aussi l'évolution à venir du changement climatique. Et le constat est clair : ils se réchauffent, en surface et en profondeur. Ce réchauffement constant des océans, qui va de pair avec l'élévation de leur niveau, tout aussi constant, a des impacts majeurs sur les sociétés humaines, les écosystèmes et la biodiversité », a souligné la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Face à un monde qui se réchauffe et dont les habitants devraient œuvrer pour le protéger, elle a insisté sur le rôle primordial joué par les océans. « La terre, nul ne l'ignore, est en déséquilibre énergétique à cause des émissions de gaz à effet de serre. Or, les océans captent autour de 30 % de ces gaz dégagés par l'humanité et absorbent 90 % de l'excès de chaleur. Ils ont un rôle vital de captage et de stockage du CO₂, mais aussi de redistribution de l'énergie entre l'Equateur et les pôles. Ils peuvent être à la fois bénéfiques en absorbant nos excès, mais aussi maléfiques en nous les renvoyant comme le démontrent des exemples récents de canicules marines enregistrés dans l'Atlantique Sud et le golfe de Guinée, au large de nos côtes, qui



Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo/Adiac

ont entraîné une diminution préoccupante de la masse des poissons », a poursuivi la ministre.

Pour donner des pistes d'action en encourageant adultes et enfants à agir individuellement et collectivement pour une meilleure gestion des ressources marines, la ministre de l'Environnement a paraphrasé le président Denis Sassou N'Gueso, qui avait déclaré dans son livre « L'Afrique enjeu de la planète », que « si nous ne préservons pas nos océans, c'est le monde qui fera naufrage ».

vons développer les projets relatifs à la promotion de l'économie bleue en vue d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources de l'océan, d'assurer la durabilité des écosystèmes et les protéger de la pollution, de promouvoir la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance décents, de gérer les opportunités et d'accroître la richesse globale générée par l'exploitation des ressources océaniques ».

Expliquant les liens inséparables avec les hommes, la ministre Arlette Soudan-Nonault a rappelé que les océans sont des écosystèmes naturels fournissant près de 50 % d'oxygène et abritent la majeure partie de la biodiversité terrestre. Ils constituent aussi une source importante de nourriture et de médicaments, et sont un élément essentiel de la biosphère. Ils couvrent plus de 70 % de la surface de la planète et constituent la principale source de protéines pour plus d'un milliard de personnes dans le monde.

Sur le plan économique, a-t-elle poursuivi, l'océan constitue le fondement de l'économie bleue, laquelle offre la possibilité de réinvestir dans le développement et le partage des avantages découlant des ressources marines. Nul doute

que cette économie constitue une riche perspective pour le Congo, dont les 170 km de côte Atlantique offrent de nombreuses opportunités en ce domaine.

Par ailleurs, les océans sont particulièrement menacés par la pollution plastique. Au niveau mondial, on estime qu'entre cinq et treize millions de tonnes de plastique sont rejetées chaque année en mer et à ce rythme, les océans pourraient contenir plus de plastique que de poissons d'ici à 2050.

Face à la croissance de la dégradation et de la pollution des océans, la République du Congo s'est engagée aux côtés de la communauté internationale pour la prise de mesures collectives, ambitieuses et décisives en faveur de l'établissement d'un cadre mondial de collaboration et de coopération contraignante. La nouvelle loi portant gestion durable de l'environnement, promulguée en novembre 2023, a ainsi permis de renforcer le cadre réglementaire de la gestion des déchets au Congo.

Instituée par l'Assemblée générale des Nations unies à l'issue du sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992, la Journée mondiale de l'océan est depuis cette date commémorée le 8 juin de chaque année.

Fortuné Ibara

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Des pressions exercées sur un journaliste à Boende

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'insurge contre les pressions exercées sur le journaliste et directeur des programmes à Radio communautaire Tshuapa pour le développement (RTD), station privée émettant à Boende, chef-lieu de la province de Tshuapa, Sédar Amuri Sabiti.

L'Olpa condamne les pressions exercées sur Sédar Amuri Sabiti, indiquant que celles-ci constituent une atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exige, par conséquent, la levée immédiate et inconditionnelle de la suspension du journaliste et la cessation de toutes les pressions le visant. Il exhorte les autorités provinciales de la Tshuapa à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de cette entité politico-administrative. Sédar Amuri Sabiti, rappelle l'Olpa, a été suspendu le 30 mai pour une durée indéterminée par le directeur général de RTD, Balilo Ngond'Okomba. Ce dernier motiverait sa décision par un libertinage dans les agissements du journaliste tendant à ternir l'image de la radio. En réalité, a expliqué l'OLPA, le journaliste est accusé d'avoir animé, le 30 mai sur les antennes de RTD, une émission intitulée « Le patriotisme », au cours de laquelle le secrétaire exécutif du parti de l'opposition, Engagement pour la citoyenneté et le développement, Tryphon Bowa, a émis de vives critiques sur le bilan négatif de Judith



Sedar Amuri Sabiti

Suminwa Tuluka, alors ministre du Plan du gouvernement sortant devenue Premier ministre.

« Le 4 juin 2024, Sédar Amuri Sabiti a été interpellé par le Parquet général de Boende, au moment où il s'y était rendu pour répondre à une invitation. Arrivé sur le lieu, il a été soumis à un interrogatoire serré par un ins-

pecteur judiciaire qui l'a inculpé d'outrage à l'autorité. Après son audition, il a été placé en détention au cachot du parquet puis relâché, le 5 juin 2024 », a fait savoir l'Olpa, indiquant que ce média est une propriété du rapporteur de l'Assemblée nationale, Jacques Ndjoli.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Onze ans de prison pour le pasteur Pierre Kasambakana Kasongo

Le tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe a rendu son verdict dans l'affaire opposant le ministère public au pasteur, responsable de l'Eglise primitive, Pierre Kasambakana Kasongo, condamné à onze ans de servitude pénale.



Le tribunal reconnaît Pierre Kasambakana Kasongo coupable de plusieurs faits mis à sa charge, notamment le viol sur mineure, faux en écriture, harcèlement sexuel, usage de faux, mariage forcé et atteinte aux bonnes mœurs. Ce pasteur, péci-sons-le, a été arrêté à Kinshasa le 8 janvier dernier, après avoir contracté son douzième mariage à Moanda, dans la province du Kongo central. La mariée est une fille présentée par l'opinion

comme mineure d'âge. Le père biologique de la fille donnée en mariage au pasteur Kasambakana, Serge Mabiala, a également été condamné à une peine d'emprisonnement.

L.D.

COUPE DU MONDE 2026

La RDC tient tête au Sénégal à Dakar

Un but partout, c'est le résultat de la rencontre tant attendue de la 3^e journée du groupe B des éliminatoires de la Coupe du monde entre le Sénégal et la RDC.

Les Leopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont pu tenir en échec, dans la soirée du 6 juin au stade Me Abdoulaye-Wade de Dakar, les Lions de la Teranga du Sénégal, par 1 but partout, en match de la 3^e journée des éliminatoires de la 23^e Coupe du monde de football de la Fifa qui sera organisée en juin et juillet 2026, conjointement par les États-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique. Le sélectionneur Sébastien Desabre des Leopards a effectué deux petits changements dans son classique 11 de départ, avec les titularisations de deux internationaux, notamment le colosse attaque Samuel Essende de Vizela au Portugal -prenant la place de Bakambu absent pour blessure- et le latéral droit Axel Tuanzebe d'Ipswich Town, club promu en Premier League anglaise la saison prochaine, préféré à Gédéon Kalulu. Ainsi, la compo de la RDC : Dimitry Bertaud a été titulaire dans les perches, derrière une défense légèrement remaniée avec Tuanzebe à droite, Inonga Baka et Chancel Mbemba dans l'axe et Arthur Masuaku à gauche. Charles Pickel, Samuel Moutoussamy et Gaël Kakuta ont formé le milieu de terrain, et Yoane Wissa, Samuel Essende et Meschac Elia, le trio d'attaque.

Les Leopards ont apporté du danger dans le camp sénégalais en première période avec Samuel Essende pesant sur la défense des Lions de la Teranga qui jouaient sans leur métronome, Sadio Mané blessé. C'est donc contre le cours du jeu que les Leopards ont été surpris en contre-attaque menée par Nicolas Jackson, plus rapide que Mbemba sur un débordement à droite, et conclue à la 45^e minute par Ismala

Sarr, coéquipier de Mbemba à l'Olympique de Marseille. Ce but a quelque peu plombé les Congolais qui ont multiplié des déchets et de choix moins judicieux dans le jeu, jusqu'à se mettre en danger, surtout avec les assauts de l'attaquant de Chelsea, Nicolas Jackson. Et Sébastien Desabre a été emmené à modifier son dispositif, avec les entrées en jeu de Théo Bongonda (57^e minute à la place de Yoane Wissa), Edo Kayembe (73^e minute à la place de Gaël Kakuta), Chadrac Akolo (73^e minute pour Pickel), Joris Kayembe (84^e minute à la place d'Arthur Masuku) et Fiston Kalala Mayele (84^e minute à la place de Meschac Elia). Le coaching s'est rapidement avéré payant.

Les nouveaux venus congolais sur l'aire de jeu du stade Me Abdoulaye-Wade ont dynamisé le jeu congolais qui s'était débridé. À la 82^e, Nicolas Jackson, s'esseulé derrière la défense congolaise, n'a pas tué le match avec un deuxième alors qu'il en avait l'occasion. Sa frappe a été renvoyée par le poteau droit de Bertaud. Le Sénégal a été puni pour cette ratée. À la 85^e minute, Joris Kayembe sur le flanc gauche a trouvé Chadrac Akolo. Et ce dernier a glissé le cuir à Fiston Kalala Mayele dans la surface de réparation des Lions de la Teranga. L'attaquant de Pyramids FC d'Egypte a avec fulgurance armé et décoché une frappe somptueuse, hors de portée du gardien de but Édouard Mendy. Une égalisation qui a douché le stade Me Abdoulaye-Wade avec certains gradins vides, le match se déroulant un jeudi. Ce premier choc du groupe B des éliminatoires zone Afrique du Mondial 2026 était très attendu depuis le début de cette année, après la prestation ap-



La RDC a ramené 1 point de son déplacement à Dakar/DR

preciable des Leopards du sélectionneur français Sébastien Desabre à la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN), jusqu'à atteindre le dernier carré de la compétition, loupant de peu la troisième place.

Avec ce nul, la RDC ne bouge pas de sa troisième place du groupe avec 4 points (en attendant le règlement de la réserve introduite contre le Soudan à la Fifa). Le Sénégal est deuxième du groupe avec 5 points. La première position est occupée par le Soudan (7

points), vainqueur de la Mauritanie (1 point) à Nouakchott par 2 buts à 0. Troisième du groupe B avec 3 points, le Togo est le prochain adversaire de la RDC le 9 juin au stade des Martyrs à Kinshasa. Enfin, le Sud-Soudan est cinquième du groupe avec 2 points.

Groupe A

L'Egypte prend le large après son succès 2-1 face au Burkina Faso, désormais devancé par la Guinée-Bissau dans la course à la deuxième place.

Egypte-Burkina : 2-1 (2-0)
Buts : Trézeguet (3^e et 7^e min) pour l'Egypte, L.Traoré (56^e min) pour le Burkina.

Guinée Bissau- Ethiopie : 0-0
Sierra Leone- Djibouti : 2-1 (1-1)
Buts : Davies (12^e min) et Kargbo (51^e) pour la Sierra Leone, Dadzie (35^e minsur penalty) pour Djibouti.

Classement
1) Egypte, 9 pts; 2) Guinée Bissau, 5 pts; 3) Burkina, 4 pts; 4) Sierra Leone, 4 pts; 5) Ethiopie, 2 pts; 6) Djibouti, 0 pt.

Programme de la 4^e journée
Djibouti-Ethiopie, le 9 juin à El Jadida
Guinée Bissau-Egypte, le 10 juin à Bissau

Groupe C

Après leur nul 1-1, les géants nigérian et sud-africain laissent la première place du groupe au Lesotho, vainqueur 2-0 à Harare.

Bénin-Rwanda : 1-0 (1-0)
But : Dokou (37^e min) pour le Bénin
Nigeria-Afrique du Sud : 1-1 (0-1)
Buts : Dele-Bashiru (46^e min) pour le Nigeria, Zwane (29^e) pour l'Afrique du Sud.

Zimbabwe-Lesotho : 0-2 (0-2)
Buts : Rasethuntsa (21^e min) et Thabantso (31^e) pour le Lesotho.

Classement
1) Lesotho, 5 pts; 2), Rwanda, 4 pts; 3) Bénin, 4 pts, 4); Afrique du Sud, 4 pts; 5) Nigeria, 3 pts; 6) Zimbabwe, 2 pts.

Programme de la 4^e journée
Bénin-Nigeria, le 10 juin à Abidjan
Afrique du Sud-Zimbabwe, le 11 juin à Bloemfontain

Lesotho-Rwanda, le 10 juin à Durban

Martin Engimo
et Camille Delourme

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Le Congo reçoit le Maroc à Agadir

A défaut de se produire sur la nouvelle pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables rouges vont recevoir, ce 11 juin au grand stade d'Agadir, les Lions de l'Atlas du Maroc, dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Le match initialement prévu à Kinshasa a été délocalisé au Maroc. Le gouvernement congolais n'ayant pas validé la première option de jouer les matches du 6 juin contre le Mena du Niger et le Maroc au stade des Martyrs, souhaitant les abriter à Brazzaville après la pose de la nouvelle pelouse. Pour les questions du timing, les Lions marocains ont été donc épargnés d'un déplacement à Kinshasa. Ils seront reçus dans leurs propres installations par les Diables rouges puisque la Fédération internationale de football (Fifa) a envoyé une correspondance à la Fédération royale marocaine de football (FRMF) pour l'informer du changement du lieu de la rencontre opposant le Congo au Maroc, comptant pour la 4e journée du Groupe E des éliminatoires africaines de la Coupe du monde 2026, le 11 juin, au grand stade d'Agadir, en remplacement du stade des Martyrs de Kinshasa initialement prévu.



Les Diables rouges reçoivent le Maroc à Agadir/Fécofoot

« Le coup d'envoi du match sera donné à 20h 00 », indique la correspondance de la Fifa. L'hypothèse d'un forfait a été écartée. Et les Diables rouges ont donc quitté Brazzaville le 9 juin pour Agadir par un avion affrété. Ils affronteront les Lions de l'Atlas en pleine

confiance. Les demi-finalistes de la dernière Coupe du monde aborderont cette rencontre avec un avantage psychologique conséquent. Le 7 juin, ils se sont imposés sur les mêmes installations devant la Zambie, 2-1, en match comptant pour la troisième

journée. Le Maroc est leader du groupe E grâce à ses deux victoires en deux matches. Il veut enchaîner contre le Congo pour faire un pas important vers la qualification. Par contre, la forme des Diables rouges reste un mystère. Tout ce que ce groupe

a connu depuis le 4 juin peut lui être préjudiciable. L'élan de confiance a été brisé après le non match contre le Niger. Depuis le début de cette campagne, en effet, les Congolais n'ont joué qu'une seule rencontre, celle perdue à Ndola face aux Chipolopolo de la Zambie, 2-4.

Devant le public marocain, la tâche ne sera pas aisée pour ouvrir enfin le compteur à points. Mais c'est ce genre de match qui se gagne au mental. Espérons que les Diables rouges seront à la hauteur. Notons que ce match sera officié par le quatuor ghanéen. Laryea Daniel Nii Ayi sera le principal, assisté par Brobby Kwasi Acheampong et Addy Roland Nii Dodoo. Bulu Charles Benie est le quatrième officiel. Le Camerounais Evehe Divine Raphael est l'accessoire des arbitres et le Tchadien Moussa Abakar Moussa est le commissaire du match.

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

La première édition du Run in Pointe-Noire prévue en octobre prochain

Grande course à pied dédiée aux amateurs et professionnels, Run in Pointe-Noire s'annonce comme étant le nouveau rendez-vous sportif du continent. L'événement mettant en avant les valeurs de sportivité, de cohésion et de santé tout en offrant un rayonnement sans précédent connaîtra sa première édition les 26 et 27 octobre prochain dans la ville océane.

En vue de présenter la première édition de la course marathon, une cérémonie patronnée par le premier vice-maire de la ville, Louis Gabriel Missatou, a été organisée le 29 mai dernier, dans la salle du Port autonome de Pointe-Noire. Celle-ci a permis de dévoiler les détails (programme, parcours, critères de participation...) de cette compétition qui va rassembler des milliers de participants (plus de 9 000). Le Run in Pointe-Noire (courir à Pointe-Noire en français), initié par l'agence Everest Media basée à Genève, en Suisse, sera organisé en partenariat avec le ministère des Sports et la Fédération congolaise d'athlétisme.

La présentation de l'événement par Sébastien Bottari, directeur général de cette agence, et Benjamin Burlot, coordonnateur des courses de Pointe-Noire, a eu lieu en présence de José-Cyr Ebina, président de la Fédération congolaise d'athlétisme, et de Pascal Akouala-Goelot, conseiller aux Sports du président de la République et coordonnateur de la Fondation Jeunesse sport et paix, une initiative du chef de l'Etat visant la mobilisation des jeunes par le sport. La cérémonie a été l'occasion pour les organisateurs et les officiels de souligner également l'importance (valeurs de sportivité,

cohésion, santé empowerment au féminin) du Run in Pointe-Noire ainsi que ses avantages pour la ville. Ouvert à tous les coureurs professionnels et amateurs, Run in Pointe-Noire, nouveau rendez-vous sportif du continent, se déroulera en deux jours sous trois formats. Il s'agit du Raid kids (course des enfants de 12 à 13 ans sur 3 km), la Ponténégrine (course de 5 km réservée aux femmes et dédiée à la lutte contre les cancers féminins) et le 10km (course phare ouverte à tous, à partir de 16 ans, permettant à chacun de tester ses performances sur un parcours urbain rapide mettant en valeur la ville de Pointe-Noire et ses lieux emblématiques). Les deux premières courses partiront de la gare de Pointe-Noire au boulevard Charles-de-Gaulle après différentes boucles. Les parcours des trois courses seront certifiés par des instances internationales.

D'ores et déjà, les organisateurs affichent beaucoup d'ambitions pour cette compétition qui accueillera des champions olympiques. En effet, le Run in Pointe-Noire est inscrit comme un événement international majeur dont l'objectif est d'obtenir le label de la World athletics à l'issue de sa première édition. Signalons que la cérémonie de présentation de cette compétition



La photo de famille lors de la présentation du Run in Pointe-Noire/DR

a eu lieu en présence des représentants des structures déjà partenaires comme le Port autonome de Pointe-Noire qui a été représenté par son responsable de la communication, Arsène Obambi, et que ce rendez-vous sportif se déroulera à Pointe-Noire sur cinq ans.

Toutefois, tenant compte des avantages qu'il représente pour la ville, Louis Gabriel Missatou a souhaité que le Run in Pointe-Noire soit pérennisé, qu'il devienne un événement séculier de la ville. « Cet événement qui est aussi un vecteur du vivre-ensemble est bénéfique pour notre ville. Il épouse la vi-

sion du chef de l'Etat et permettra de découvrir certains jeunes talents de la ville en matière d'athlétisme et de s'insérer dans l'écosystème des activités d'octobre rose, liées à la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus. Il permettra aussi de renforcer l'attractivité de notre ville », a expliqué le premier vice-maire. En outre, il a demandé aux autres entreprises de la place de renforcer la liste des partenaires pour le rayonnement de Pointe-Noire.

Par ailleurs, Louis Gabriel Missatou a estimé que ce grand rendez-vous sportif tombe à point nommé pour

comblent le vide causé par l'absence de l'organisation des 15 km de Pointe-Noire, grande compétition sportive autrefois organisée par la mairie et qui ne se tient plus depuis quatre ans à cause du covid-19.

Notons que les inscriptions à la première édition du Run in Pointe-Noire, qui seront lancées en juillet prochain, s'élèvent à 500 FCFA pour chaque coureur et les participants bénéficieront de l'encadrement des techniciens de la Fédération congolaise d'athlétisme qui est également partenaire du meeting national d'athlétisme de Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

L'Assemblée générale des chargeurs se dote de nouvelles instances

L'Assemblée générale des chargeurs (AGC) a mis en place les instances de la cinquième mandature, sous la férule du Conseil congolais des chargeurs (CCC). Alphonse Obambi a été promu président, secondé par Roger Ngavouka.

Des réformes ont été apportées, obéissant à la perspective de mieux répondre aux sollicitations des chargeurs et autres usagers de la chaîne de transports multimodale pour les besoins de l'assistance aux chargeurs et de l'encadrement du trafic multimodal au Congo. Interface entre le CCC qui exécute les missions du gouvernement et les chargeurs (importateurs et exportateurs), l'Assemblée générale des chargeurs permet, d'une part, de recueillir les orientations du CCC qu'elle doit transmettre aux filières qui la constituent et, de l'autre, recueillir les préoccupations des chargeurs pour les transmettre au CCC.

Des missions nobles et importantes nécessitant désormais des réformes et une redynamisation de l'instance pour être en phase avec la nouvelle donne des transports et de la logistique en Afrique. « Qu'il me plaise de vous rappeler que l'Assemblée générale des chargeurs, qui doit devenir pour les chargeurs et autres usagers de la chaîne de transports multimodale une plateforme cross-docking pour la massification des attentes des chargeurs en vue de l'amélioration et de la



La photo de famille à la fin des travaux de l'AGC/Adiac

réduction du prix du panier de la ménagère, est encore aujourd'hui un organe consultatif suivant le décret n°2007-194 du 23/03/2007 portant ses attributions et composition. Il est encore chargé d'émettre des avis sur les questions liées à l'assistance aux chargeurs, à la simplification et l'assouplissement des formalités administratives en matière de transport, aux consultations et aux négociations avec les armements qui desservent les ports maritimes et fluviaux du Congo, les autorités portuaires, les auxiliaires de transport, ainsi qu'avec les transporteurs routiers, ferroviaires et aériens sur les conditions tarifaires et commerciales, à la réalisation et à

la gestion des infrastructures d'appui aux activités des chargeurs en vue de contribuer à la fluidité des ports et de permettre le stockage des marchandises à moindre coût, aux coûts inhérents à l'acheminement des marchandises », a dit Dominique Candide Koumou Boulas, directeur général du CCC, à l'ouverture des travaux.

Ces réformes substantielles qui ont permis de mettre en place les nouvelles instances de l'AGC obéissent à la vision de redynamiser et de repositionner sa stratégie managériale pour devenir véritablement un organe qui doit œuvrer et se battre aux côtés du CCC dans l'assistance aux chargeurs et l'encadrement du trafic multimodal, a ajouté

Dominique Candide Koumou Boulas. « Avec la mise en place du nouveau bureau, nous venons de réaliser le rêve de voir l'AGC se repositionner avec efficacité et être compétitive à l'orée de l'avènement de la Zlécaf, mais aussi et surtout pour permettre aux chargeurs la maîtrise des pratiques du commerce international. Les chargeurs, on ne le dira jamais assez, ont besoin d'être formés et informés pour être plus compétitifs sur les pratiques du booking, les techniques d'achat à l'international (les Incoterms 2020 et les crédits documentaires) », a-t-il renchéri.

Regroupant les acteurs importants de la chaîne de la logistique (importateurs, exporta-

teurs), tous les auxiliaires des transports maritimes routiers, fluviaux et aériens, l'AGC a des missions nobles, lourdes, importantes, a reconnu Alphonse Obambi, prenant ses fonctions en remplacement de Jean-Pierre Ngoma Makosso. « Nous allons travailler avec la direction générale du Conseil congolais des chargeurs pour que nous puissions nous approprier ses orientations. La tâche revient non seulement au bureau mais aussi à toutes les filières de l'AGC et aussi aux auxiliaires des transports qui constituent des plateformes importantes pour les réflexions, l'assemblage d'idées pour aller véritablement vers la pérennisation de l'AGC. Il faudrait qu'il y ait des réformes dans notre manière de faire, dans notre manière de gérer au quotidien ce qui est important. Il faut donc mutualiser les efforts, les intelligences et les centres de réflexion », s'est exprimé Alphonse Obambi.

La présentation des nouveaux locaux de l'AGC désormais installés dans l'enceinte du CCC a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

La 20^e édition promet d'être une grande fête

L'événement a démarré le 8 juin au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (CCJBTL) et va se poursuivre sur différents sites jusqu'au 16 juin. Pour marquer ses 20 ans d'existence, le festival N'sangu Ndji-Ndji qui a comme têtes d'affiche l'artiste congolais Freddy Massamba, l'Espace culturel Yaro, son organisateur, a vu les choses en grand.

Comme l'indique son nom N'sangu Ndji-Ndji (la fête de Pointe-Noire), le rendez-vous culturel intitulé cette année «Pointe-Noire, ville carrefour des arts», promet d'être une grande fête et un véritable moment d'échange et de partage. Cela, tenant compte de la programmation, des artistes invités, des intervenants et des activités (concerts, spectacles, ateliers, Show cases, rencontres professionnelles, stands et expositions, conférences...) qui ont été dévoilées par Pierre Claver Mabiala, directeur de l'Espace culturel Yaro et de ce festival, au cours de la conférence de presse annonçant ses couleurs. Cette 20e édition du festival N'sangu Ndji-Ndji a accueilli des artistes, nationaux et étrangers, qui se produiront sur différents sites (CCJBTL, les espaces culturels Yaro, O Bosso et le Mwanz et la galerie Mayombe). Il s'agit des grands de la musique congolaise et africaine, notamment : Freddy Massamba (Congo/Belgique), Kalam-La Reine Kundé (Burkina Faso),

Estelle Mveng et Nda chi (Cameroun), NDH et Wany B Trone (Tchad), MLG Mochristo, Mariusca la slameuse du Congo, Bouity's Bouity's, Stan Madingou et l'Orchestre Royal K Musica du Congo. La musique gospel sera de la partie avec la grande Maman Credo et le groupe Ecoma gospel ainsi que la chorale Cœur des anges. Le théâtre sera aussi présent avec le spectacle qui sera proposé par Kukondé center.

Outres les concerts et spectacles, le programme du festival qui en ce mois de juin va faire de Pointe-Noire ville centenaire, un carrefour des arts, prévoit d'autres activités, avec des intervenants de taille congolais et étrangers, au CCJBTL qui abritera aussi les stands et expositions pour la visibilité des partenaires.

Il y a la conférence sur le thème «Pointe-Noire, ville centenaire, l'art et la culture secteur d'opportunités» (9 juin à 10 heures), les ateliers sur la communication digitale (10 juin à 14 heures), la conférence sur l'im-

20^e Edition
FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI
Pointe-Noire Ville Centenaire, Carrefour des Arts
08 ≥ 16 JUIN 2024

Activités

- Concerts
- Spectacles
- Master Class
- Ateliers
- Rencontres Professionnelles
- Stands et expositions

Sites

- Centre Culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard
- Espace Culturel YARO
- Espace Culturel O'BOSSO

Groupes et Artistes invités

- Kalam - La Reine du Kundé (Burkina-Faso)
- Fredy Massamba (Congo - Belgique)
- Estelle Mveng (Cameroun)
- Okwei Odili (Nigeria)
- Nda Chi (Cameroun)
- TACEMS (RDC)
- NDH (Tchad)
- Wany B Stone (Tchad)
- MLG Mochristo (Congo)
- Bouity's-Bouity's (Congo)
- Stan Matingou (Congo)
- Royal K Musica (Congo)
- Ecoma-Gospel (Congo)
- Maman Credo (Congo)
- Ku Nkondé Center (Congo)

portance de la filière musique dans le développement des industries culturelles et créatives et sur le réseau Arterial Network (11 juin à 10 heures),

l'atelier regards croisés (12 juin à 11 h 30). Il y a aussi le vernissage de l'exposition intitulée «De Jean Balou à Trigo Piula», le 11 juin à la galerie Mayombe

(ladite exposition est précédée d'un atelier jeune public d'initiation à la peinture).

L'événement accorde une part belle aux jeunes qui vont bénéficier de plusieurs espaces d'expression (show cases, ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la prise de parole en public, action culturelle).

Pour un meilleur écho de la 20e édition du festival N'sangu Ndji-Ndji, l'espace culturel Yaro a dû revoir son format, occasionnant ainsi plusieurs innovations, entre autres, l'extension du festival sur neuf jours au lieu de quatre ou cinq comme d'habitude, l'installation du village du festival au CCJBTL à la place de l'Espace culturel Yaro qui l'a toujours abrité, l'organisation de certaines activités du festival pour la première fois à Ndjeno à Ku Mwanz, l'adoption d'un nouveau modèle économique en vue de plus de recettes pour l'autofinancement. Cette année le festival n'aura pas lieu dans le Kouilou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TRANSPORT AÉRIEN

30,5 milliards de dollars de bénéfices attendus par les compagnies en 2024

L'Association du transport aérien international (Iata) prévoit des bénéfices nets des compagnies aériennes à hauteur de 30,5 milliards de dollars en 2024, avec une hausse de 11,3 % par rapport à l'année dernière.

Les compagnies aériennes devraient enregistrer un chiffre d'affaires record cette année de 996 milliards de dollars et des dépenses record de 936 milliards de dollars, selon le rapport Global Outlook for Air Transport rendu public par l'Iata.

Soulignant que le bénéfice net représente une marge nette d'un peu plus de 3 %, le directeur général de l'Iata, Willie Walsh, a déclaré : « Mais compte tenu de la situation dans laquelle nous en étions, il y a quelques années seulement, c'est une réussite majeure ». Les bénéfices d'exploitation des compagnies aériennes devraient atteindre les 59,9 milliards de dollars en 2024, contre les 52,2 estimés en 2023.

L'IATA prévoit que les compagnies aériennes transporteront cette année un nombre record de 4,96 milliards de personnes avec plus de 22 000 liaisons sur 39 millions de vols. Les volumes totaux de fret aérien devraient atteindre les 62 millions de tonnes en 2024, pouvant effectuer des échanges commerciaux d'une valeur de 8 300 milliards de dollars.

Noël Ndong

HUMEUR

Des ouvriers, parlons-en

Les ouvriers, dont l'activité première est essentiellement liée au travail manuel ou de vigile, sont critiqués ces derniers temps à cause de leurs mauvaises prestations.

Trop de lamentations des gens qui leur confient des travaux. Leurs agissements sont devenus condamnables parce qu'ils ont pour devise cardinale : « L'ouvrier doit manger à travers le devis ». Or, manger à travers le devis n'est ni plus ni moins que fabriquer un devis fantaisiste afin de soutirer le surplus d'argent auprès du propriétaire d'un chantier.

Non seulement qu'ils montent des devis surréalistes pour escroquer, ces ouvriers sont aussi en passe de devenir des pilleurs des matériaux des chantiers qu'on leur confie. Ce comportement est en train de se généraliser dans presque la totalité du pays. A Pointe-Noire dans le quartier Tchimbamba, par exemple, un propriétaire d'un chantier a surpris en flagrant délit ses maçons en complicité avec ses deux vigiles vendant à l'air libre des matériaux de son chantier, à savoir des fers, des sacs de ciment, du sable, de la pierre et deux brouettes.

Des agissements similaires, cette fois-ci l'œuvre d'un menuisier, ont été signalés la semaine dernière dans un quartier de l'arrondissement 2, Mvou-Mvou, toujours dans la ville océane. Il a bien encaissé l'argent pour la confection de plusieurs meubles de bureaux d'un service mais ne les a jamais livrés, prétextant être malade, alors que chaque matin il se rendait à un autre arrondissement pour un autre travail. Malheureusement pour lui, il a été rattrapé par le propriétaire des meubles non confectionnés dont l'argent a été déjà perçu.

Dans le même ordre d'idée, un plombier a été frappé sans pitié par un propriétaire d'un chantier à Brazzaville, précisément au quartier Domaine, car celui-ci avait reçu des frais relatifs à un travail qui allait être fait mais avait pris la clé des champs. Un adage populaire dit, « Neuf jours pour le voleur et un jour pour le propriétaire ». Malheureusement pour ce plombier, il s'était retrouvé en face du propriétaire du chantier dans un débit de boisson et n'eût été l'intervention des gens qui s'y trouvaient, son sort serait autrement. Le propriétaire du chantier l'ayant pris au collet et lui demandant de rembourser dans l'immédiat tout son argent.

Un autre cas est celui d'un charpentier qui avait bénéficié de la confiance totale du propriétaire du chantier en lui confiant de l'argent en rapport avec le devis présenté, alors que c'était du faux. Le propriétaire a voulu le faire arrêter et n'eût été l'intervention de son épouse, ce délinquant allait être conduit dans un commissariat de police. Cette situation s'est passée vers l'école Kouango- Makosso, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou.

Les ouvriers devraient cesser de se comporter de la sorte, car quand une personne s'engage dans un chantier, l'on ne sait pas quels ont été des efforts multidimensionnels que celui-ci a déployés. Nombreux sont des chantiers qui sont abandonnés à cause des agissements de ces ouvriers malhonnêtes.

Faustin Akono

ÉCOLOGIE

Sensibilisation à l'importance des abeilles

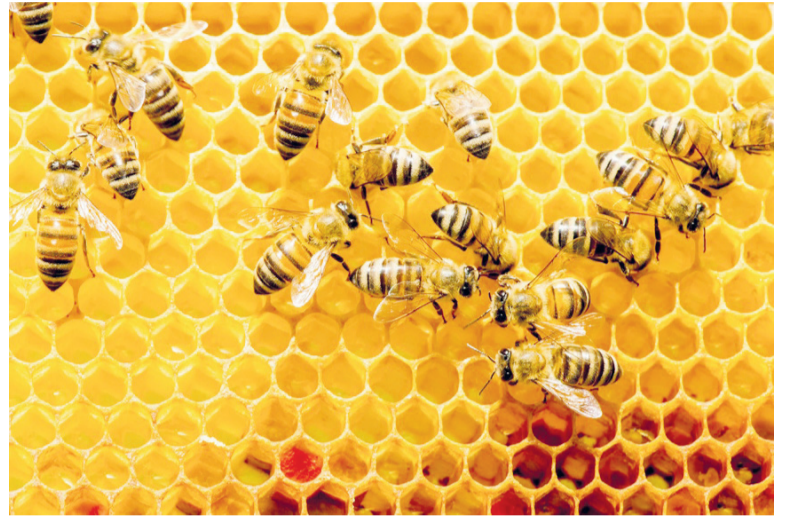
La coopérative agropastorale Ya Diyi, spécialisée dans la production du miel et d'autres produits de la ruche fera une communication pour sensibiliser le monde artistique et culturel africain aux grands enjeux de la sauvegarde de l'abeille, en raison de son apport crucial dans la vie et la survie des poumons écologiques mondiaux dont le bassin du Congo.

« Quand l'abeille bourdonne à nos oreilles » ou « Comment tout au long de l'histoire l'abeille a constitué une source d'inspiration à des artistes (littéraires, peintres, cinéastes...) » et « Mon miel, mon abeille : une affaire de sécurité alimentaire et d'urgence climatique » sont les principaux thèmes de la communication.

La coopérative agropastorale Ya Diyi va montrer l'importance écologique de l'abeille et les vertus thérapeutiques du miel ainsi que d'autres produits de la ruche (gelée royale, propolis, cire, etc.). L'objectif principal de cette approche communicationnelle est de sensibiliser le monde artistique et culturel africain à la sauvegarde de l'abeille « Certes, il y a beaucoup de pollinisateurs pour assurer la vie et la croissance de la biodiversité. Mais l'abeille est selon la communauté scientifique mondiale cet insecte qui participe à plus de 90 % de la croissance, la vie et la survie du couvert végétal qui séquestre d'importantes quantités de dioxyde de carbone émises dans l'atmosphère par l'homme », affirment les responsables de la coopérative.

Ainsi, la sauvegarde de l'abeille devient tout un challenge au niveau planétaire vu l'urgence climatique à laquelle est confrontée l'humanité, désormais tenue aux exigences de l'Accord de Paris parmi lesquelles le maintien de la température moyenne de la planète « nettement » en dessous de deux degrés.

Pour l'artiste africain, ajoutent les organisateurs, le challenge serait de s'impliquer dans la



grande bataille de la sensibilisation en fichant l'abeille parmi ses sources d'inspiration. Ce qui devrait être une contribution non moins importante à la valorisation des initiatives inhérentes à la préservation des écosystèmes africains encore intacts dont le bassin du Congo, deuxième poumon écologique du monde.

En marge de ces communications, il est prévu une exposition vente des produits de la coopérative agropastorale Ya Diyi. Il s'agit du miel, de la propolis, du venin d'abeille, de la cire d'abeille, de la gelée royale et du pollen. Ces produits issus de la miellerie moderne sont certifiés conformes aux normes d'hygiène et de qualité de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture par l'Agence congolaise de la normalisation et la qualité.

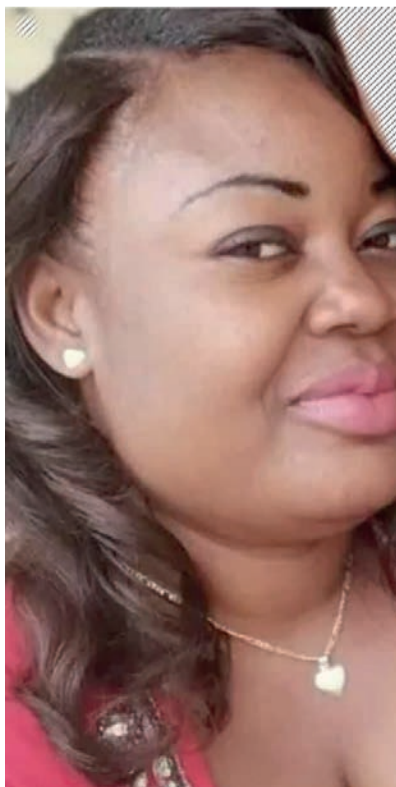
Signalons que la coopérative agropastorale Ya Diyi est basée à Pointe-Noire, dans l'arrondissement 4, Loandjili. De la récolte du miel à la commercia-

lisation, en passant par le traitement, le conditionnement, la fabrication des ruches et la confection des tenues apicoles, elle intervient à tous les niveaux de la chaîne de valeur du secteur apicole. Son centre de formation en apiculture professionnelle est l'unique du genre au Congo et l'un des rares en Afrique centrale. A son lancement en 2019, la session de formation à Pointe-Noire avait enregistré des apprenants venus de plusieurs pays dont le Sénégal et la France. En avril dernier, à la demande du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, une structure de l'État congolais, une quarantaine de jeunes autochtones des départements de la Sangha et de la Likouala a été formée en apiculture professionnelle afin de garantir l'insertion socioprofessionnelle et renoncer à la cueillette artisanale du miel, destructrice de l'environnement.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Emilie Eyala et la famille Ossibi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de la noblesse Ossibi Mokebia, survenu le 1^{er} juin 2024. La veillée se tient au domicile familial sis 38 bis, rue 5-février Mikalou-Djiri.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les Congolais invités à briser les barrières du désamour

A la faveur de la Journée de la concorde nationale célébrée le 10 juin de chaque année, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a rendu publique, le 8 juin, une déclaration dans laquelle il a invité les Congolaises et les Congolais à briser les barrières du désamour.

« Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, par ma voix, invite tous ceux qui, pour des raisons diverses, ne se fréquentent plus à se réconcilier indépendamment de leurs tribus, de leurs partis politiques, de leurs convictions religieuses, etc. », a déclaré Marius Mouambenga, avant de décliner le thème de la 33e Journée de la concorde nationale, à savoir « Ensemble, vulgarisons la convention pour la paix et la reconstruction du Congo afin de contribuer à la marche vers le développement ». Cette année, a-t-il poursuivi, la ville de Pointe-Noire sert de point focal pour la commémoration du 10 juin 2024. « Pointe-Noire a été choisie comme point focal pour accueillir les délégations nationales pendant que les préfets des départements organiseront toutes les commémorations avec leurs administrés. Il s'agira de mettre ensemble certaines personnes qui ne se parlent plus, ne se saluent plus et ne se côtoient plus », a-t-il expliqué.

Comme à l'accoutumée, a-t-il renchérit, et conformément à la convention, auront lieu les rituels ci-après : les dépôts de gerbes de fleurs dans les lieux choisis par les autorités locales ainsi que les cérémonies de lavement des mains ou d'autres rituels propres à chaque département enracinant la réconciliation nationale.

Rappelons que la Journée de la concorde nationale a été instituée par acte n° 041 du 21 juin 1991 de la Conférence nationale souveraine.

Roger Ngombé

Pointe-Noire a abrité les festivités de la 33^e édition

De la pose de la gerbe de fleurs à la Place de la République (ex-rond-point Lumumba), à la causerie-débat, en passant par la marche pour la paix et la cérémonie de lavement des mains, la capitale économique a vibré au rythme des festivités marquant la 33e Journée de la concorde nationale.

Après quelques années d'hibernation, la célébration tournante de la fête du 10 juin marquant la fin de la Conférence nationale souveraine de 1991 ponctuée par le lavement de mains, la tradition vient d'être relancée cette année. Placée sur le thème : « Ensemble, vulgarisons la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo pour contribuer à la marche vers le développement », l'édition 2024 a donné lieu à plusieurs activités.

Le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a déposé une gerbe de fleurs à la Place de la République, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, en présence des autorités municipales, des commissaires et autres acteurs de la vie nationale. S'en est suivie la marche pour la paix, partie du siège de la préfecture de Pointe-Noire jusqu'à la Maison de la République, le tout sur le rythme de la fanfare



Honoré Paka accomplissant son devoir de lavement de mains/Adiac

de l'Eglise Kimbanguiste. La cérémonie de lavement des mains s'est, quant à elle, déroulée à la Maison de la République en présence du préfet de Pointe-Noire, Honoré Paka. Une occasion pour Marius Mouambenga de réitérer aux uns et autres son message livré à l'occasion de cette journée, appe-

lant à briser les barrières. S'agissant de la causerie-débat, elle a réuni les participants autour de deux thèmes, notamment « Consolidons la démocratie dans la paix et la concorde nationale » et « Par nos écrits, nos paroles, nos actes et nos comportements, renforçons la paix et la réconciliation nationale ».

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

En quête d'autonomie ...

Ce qui ressort à l'évidence de la campagne électorale qui vient de s'achever en Europe et qui, en bonne logique, devrait s'imposer dès le début de ce nouveau mandat, c'est bien le fait que l'Union européenne (UE) et ses vingt-sept membres s'organiseront dans les mois et les années à venir afin de se doter des moyens de défense qui garantiront leur liberté, leur indépendance, leur puissance. Cette évidence est d'autant plus réelle que la réélection possible de Donald Trump à la Maison Blanche, en novembre prochain, pourrait bien entraîner un retrait des troupes américaines stationnées sur le Vieux continent, voire même un retrait pur et simple des Etats-Unis de l'Alliance Atlantique créée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale.

Tout au long de la longue, très longue campagne qui a marqué cette nouvelle élection de l'Assemblée européenne, la question de la création d'un système de défense autonome a figuré en très bonne place, pour ne pas dire en tête des promesses faites par les candidats qui viennent d'être élus. Profondément marquée par la menace que fait peser la Russie sur l'Europe dans le contexte de la guerre qu'elle mène en Ukraine, la nouvelle majorité parlementaire a confirmé le fait que l'indépendance stratégique de l'Union doit désormais figurer en bonne place dans la liste de ses objectifs.

Les mois et les années à venir nous diront si cette volonté d'asseoir sur des bases plus

solides l'autonomie de l'Europe dans le domaine militaire s'est traduite concrètement et si, par conséquent, l'UE s'est enfin dotée des moyens nécessaires. Mais ayant été de ceux, peu nombreux, qui défendaient cette idée dans des ouvrages ou lors de conférences dès le début des années quatre-vingt du siècle précédent, nous sommes plutôt bien placés pour dire aujourd'hui qu'un tel projet ne se concrétisera certainement pas facilement.

Ceci pour plusieurs raisons dont l'une au moins, à savoir la détention de l'arme nucléaire par un seul Etat – la France – est pratiquement impossible à résoudre ; comme l'a démontré le retrait brutal et récent du Royaume Uni de la Grande Bretagne – l'Angleterre – qui

détient elle-même cette arme de destruction massive et qui refuse par définition de partager avec quiconque la décision de son usage éventuel.

De tout ce qui précède ressort l'évidence selon laquelle l'UE entre en réalité dans une nouvelle phase décisive de son Histoire ; une phase que sa nouvelle assemblée parlementaire et le gouvernement que celle-ci soutiendra va devoir franchir pratiquement sans délai si la communauté veut asseoir son pouvoir international sur de solides bases.

Affaire à suivre de très près donc car elle déterminera le sort d'une communauté qui s'est longuement et fortement déchirée dans les siècles précédents.

Jean-Paul Pigasse